L'héritage de Jean Favre

Paillardise et assistance publique à Genève au XVIII^{e} siècle

A la lecture des traces laissées dans les archives par les aïeules et aïeux de Jean Favre (1832-1896), j'ai été souvent touché, étonné, troublé, voire révolté par les parcours de vie de ces personnes qui ont vécu à Genève au XVIII^{e} et au début du XIX^{e} siècles.
J'étais littéralement suspendu aux lèvres de Jeanne Marie, lorsqu'elle va répondre à cette question de l'auditeur : "Qui sont les pères de vos trois enfants illégitimes ?" – Les larmes me montaient aux yeux en découvrant le témoignage dramatique d'Albertine, enceinte de sept mois, qui tente de se suicider en sautant dans le Rhône – Et le récit d'Emilie décrit sa première grossesse comme le résultat d'un viol.

Les documents des archives permettent de retracer partiellement la généalogie au travers de l'état-civil. D'autres sources nous font découvrir quelques épisodes de la vie de nos ancêtres. Les archives hospitalières et les procédures juridiques forment l'essentiel des sources sur lesquelles sont basées les pages qui suivent.

1. La famille de Jean Favre et Toinette Luquin

Une famille genevoise

Tout débute avec la question d'une cousine. Nous partageons une même arrière-grand-mère : **Charlotte Marie Susanne Favre** née à Genève en 1866 et décédée à Lutry en 1950. Ma cousine me demande si cette branche de la famille est vraiment genevoise. On raconte que la famille Favre habitait à la rue Chausse-Coq, dans la vieille ville. A ce moment, nous savions seulement que le père de Charlotte Favre se nommait Jean Favre et sa mère Antoinette Luquin.
Après avoir retrouvé une bonne partie des aïeux de Charlotte sur quatre ou cinq générations, il s'avère que la plupart ont effectivement vécu à Genève, au moins depuis le début du XVIII^{e} siècle.

Charlotte Favre vers 1906,
avec sa plus jeune fille

Jean Favre (1832-1896) est dit mécanicien ou serrurier. **Toinette Luquin**[1] (1835-1910) est repasseuse. Ils se marient en 1860 à Genève et auront treize enfants nés entre 1861 et 1880, dont un mort-né en 1879.
Du côté des ascendants de Jean Favre, plusieurs pères sont inconnus. La moitié des grands-parents et arrière-grands-parents ont vécu à Genève. Il y a au moins une famille de "citoyens" de Genève (les Huict).

[1] Lors de sa naissance aux Eaux-Vives elle reçoit les prénoms de "Toinette Félicie", mais bien souvent les actes indiquent "Antoinette".

Du côté de Toinette Luquin, tous ses grands-parents et arrière-grands-parents ont vécu à Genève. Ils sont colleur ou marchand de papiers peints, horloger, vitrier, elles sont repasseuse, blanchisseuse, tailleuse. Nous allons laisser cette branche de la famille de côté.

Le roman familial a au moins une part de vérité puisque Jean Favre et sa petite sœur Louise naissent en 1832 et 1835 à la rue Chausse-Coq, dans la vieille ville de Genève. Le troisième enfant du couple, Rodolphe, naît en 1837 à la rue du Rhône (ou rue Neuve) et il y décède à l'âge de cinq mois. Il semble que les parents de Jean ne soient restés que brièvement à la rue Chausse-Coq.

Jérôme Hilaire et Rose : bien des ressemblances

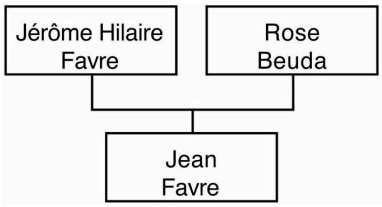

Jean Favre est le fils de **Jérôme Hilaire Favre** (1788-1844) et de **Rose Beuda** (1795-1867), mariés en 1831 à Genève à 42 et 35 ans. Ils sont "laboureur" et "ouvrière de la campagne".
Jérôme et Rose ont beaucoup en commun : ils sont tous deux nés de père inconnu, tous deux nés et baptisés entre les murs de l'Hôpital général, tous deux ont grandi dans des familles d'accueil. Jérôme est le troisième enfant illégitime d'Albertine Favre, Rose est née de la troisième grossesse illégitime d'Emilie Beuda (avec une jumelle, Thérèse).
Une différence notable : Rose reste en lien avec sa famille, alors que Jérôme semble n'avoir plus aucun contact. Lors de leur mariage, le frère aîné de Rose est présent et la date du décès en 1818 de la maman de Rose est mentionnée. Par contre du côté de Jérôme Hilaire, l'acte dit que sa mère Albertine est "absente sans nouvelles et de laquelle on ignore l'existence ainsi que le domicile". Elle est pourtant décédée à Genève moins d'un an auparavant.

Une famille pauvre

Les parents de Jean Favre sont deux enfants de l'assistance. Leurs mères étaient trop démunies pour s'en occuper. De plus ils sont nés dans une période troublée. La Révolution a apporté crise économique et chômage, d'où une diminution des ressources de l'Hôpital général et l'augmentation du nombre de personnes à assister[2].
Rose Beuda a grandi dans une famille d'accueil à Russin (au moins de 7 à 15 ans)[3]. Puis elle est ouvrière à Cologny. A 33 ans, elle a une fille illégitime, mort-née, en ville. Deux ans plus tard, elle épouse Jérôme Favre.
Jérôme Hilaire est "laboureur" ou "agriculteur" (1831-1832), puis "manœuvre" (1835-1838). Il meurt en 1844 à 55 ans : Jean a alors 12 ans et Louise 9 ans. Il semble qu'il ait demandé une aide de l'Hôpital peu avant sa mort, car son nom figure dans le Grand livre des assistés, mais aucun versement n'est mentionné. Rose devient veuve à 49 ans et doit se débrouiller pour éduquer ses deux enfants. A 64 ans, lors du mariage de son fils Jean, elle est dite "ménagère".

L'assistance publique

L'Hôpital général est une institution issue de la réunion des divers hôpitaux genevois au XVI[e] siècle. Cet hôpital joue aussi un rôle d'assistance publique et de maison de correction. La plupart des enfants illégitimes et tous les enfants abandonnés lui sont confiés : ils sont placés en nourrice puis "à la campagne" et parfois ils reçoivent une éducation. Des soins y sont

[2] W. Zurbuchen, p. 300. (Voir les sources en page 25 pour les références complètes).
[3] Arch. hosp. Hd 8 p. 717.

donnés pour les malades trop pauvres pour pouvoir se payer un médecin. Quelques personnes y restent en pension.
On distingue les enfants “donnés” et les enfants “abandonnés”. Ces derniers sont généralement des nouveaux-nés trouvés au matin dans les rues de Genève, souvent sur le parvis de l’Hôpital. Les enfants donnés font l'objet d'une décision de prise en charge de la direction de l'Hôpital. En général il s'agit d'enfants illégitimes ou issus de familles trop pauvres pour les nourrir. Les mères sont admises à accoucher à l'Hôpital, lorsqu'elles sont “dans la grande misère”[4]. Les délibérations de la direction, les payements de pensions ou de gages, les tutelles, les entrées et sorties de l'Hôpital, tous ces événements ont été consignés dans de grands livres qui forment aujourd'hui la collection des archives hospitalières.
Le bâtiment principal de l'Hôpital général est reconstruit en 1712, c'est l'actuel Palais de justice, à la place du Bourg-de-Four. L'annexe dite la Discipline ou la Maison de Correction devint la prison de Saint-Antoine (aujourd'hui annexe du Palais de justice). Les baptêmes qui ont lieu dans la chapelle, ou Temple, de l'Hôpital sont consignés dans les registres de la paroisse Saint-Pierre, les décès le sont dans le “Livre des morts” de la ville de Genève (jusqu’en 1798).
L’Hôpital général délivrait des lettres d’habitation en échange du payement d’une taxe. Le statut juridique d’« habitant » désignait les étrangers ayant acquis le droit de résider à Genève, leurs descendants sont appelés « natifs ». Ils ont un minimum de droits, comme celui d’être assisté, mais ils n’avaient pas de droits politiques ni l’accès à certaines professions, réservés aux « citoyens ». Au XVIII[e], les habitants représentaient environ deux tiers de la population[5]. Ces statuts ont disparu avec la Révolution de 1792.

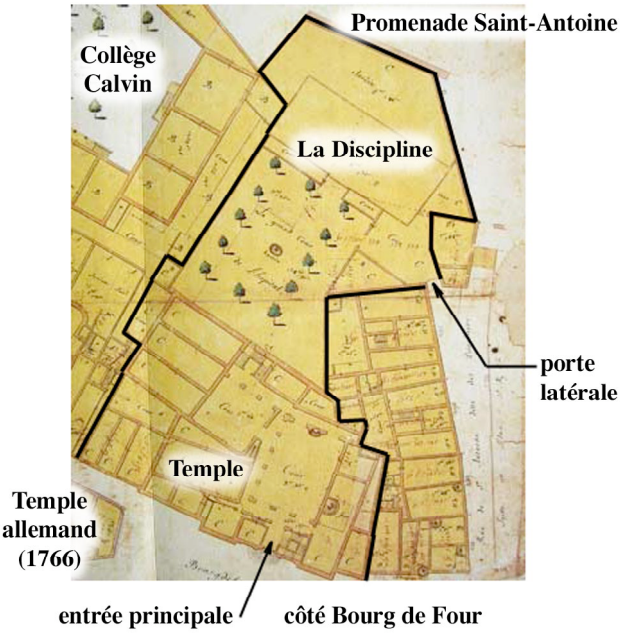

Sur cet extrait du plan Billon de 1726, les contours de l’Hôpital général sont indiqués en gras

Jérôme Hilaire Favre et sa femme Rose Beuda sont nés à l'Hôpital général et ils y ont été baptisés. Leurs mères les ont donnés à l'Hôpital[6], déjà avant leurs naissances et nous verrons dans quelles circonstances elles ont été autorisées à accoucher à l'Hôpital. Deux belles-sœurs de Rose ont été abandonnées. De nombreux membres de cette famille ont été assistés dès la naissance, certains aussi dans leurs vieux jours. Plusieurs sont passés par la maison de correction.

Le délit de paillardise

A cette époque, toutes les grossesses illégitimes faisaient l'objet d'une instruction judiciaire pour “paillardise”, ou relation extraconjugale[7]. Les parents étaient dans un premier temps

[4] D. Aquillon, p. 207.
[5] Encyclopédie de Genève : Les institutions, p. 67.
[6] Arch. hosp. Aa 108 f. 200 et 206 (12 novembre et 10 décembre 1788). Arch. hosp. Aa 109 p. 311 (27 septembre 1795).
[7] D. Aquillon, p. 204.

“réduits dans les prisons”, puis l'auditeur procédait à un premier interrogatoire aux questions standardisées : nom, qualité, domicile de la mère et du père, dates et lieux des premier et dernier rapports sexuels, promesses de mariage, payements ou cadeaux. Il fallait reconnaître sa faute et en demander pardon à Dieu et à la Seigneurie (ou à la justice). Un second interrogatoire venait confirmer, parfois compléter ou contredire, les déclarations faites lors de la première entrevue. Les pères présumés se présentaient rarement devant l'auditeur et étaient alors jugés par contumace. Le Petit Conseil (l’exécutif de la ville) décidait en fonction des rapports de l'auditeur : en général le père est chargé de l'enfant (il doit payer pour son éducation) et tous deux sont condamnés à êtres “censurés” (réprimandés) et à demander pardon à Dieu et à la Seigneurie. La grand-mère de Rose devra le faire “genoux en terre”, elle sera aussi menacée d'être “renfermée dans la Maison de Correction”.

2. Les Favre et les Huict

Albertine, sa “faiblesse inouïe”

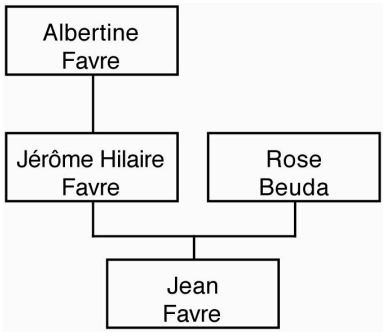

Marthe Albertine Favre (1762-1830) est la grand-maman paternelle de Jean Favre. C'est la plus jeune des dix enfants d'Albert Favre, orfèvre, et d'Anne Marie Huict, “vuideuse”[8], mariés à Genève en 1749 (il a 21 ans, elle 32).
Du côté maternel, ce sont des “citoyens de Genève”, en régression sociale. Le décès du père de Marthe Albertine, alors qu’elle n’est âgée que d’un an, plonge la famille dans les difficultés financières.
Albertine a dû connaître au moins quatre de ses frères et sœurs qui ont entre quatre et onze ans de plus qu'elle. Albertine a quinze ans quand sa sœur aînée Suzanne Douzine se marie. Elle aura de nombreux neveux et nièces. Elle sait signer, au contraire de son fils Jérôme qui n’apprendra pas à écrire.

Premier enfant
Albertine devient tailleuse. Alors qu'elle a environ vingt ans, elle a une relation avec un tailleur nommé **Chapuis** et devient enceinte une première fois. Elle n'a alors pas été poursuivie en justice, ce qui signifie qu'elle a réussi à cacher sa grossesse et n'a pas été dénoncée. Elle s'est occupée de l'enfant jusqu'à son décès à l’âge de trois ans.

Second enfant : Albert[9]
Elle habite en ville, chez la veuve Vacheron à la rue des Etuves. Souvent elles travaillent ensemble. Cette dame loue une chambre à Jean François Gresset qui est musicien et travaille à la Comédie, il vient de Besançon, est de confession catholique, donne des cours à Chambéry et s'absente à Lyon pour y faire “graver de la musique”. Sa chambre est mieux située que celle d'Albertine où il fait trop sombre, elle y vient donc régulièrement pour travailler. Ils ont des relations pendant trois ou quatre ans et elle déclare : “je lui étais infiniment attachée et c'est ce qui a causé ma faiblesse”. Elle a 25 ans et il a neuf ans de plus qu'elle. Quand elle se voit enceinte, elle lui écrit et tente de le rencontrer, mais il ne répond pas, il ne vient pas.

---

[8] **Vuideuse** (horlogerie) : ouvrière qui découpe au bocfil les coqs de montre afin de les ajourer (Communication Estelle Fallet, Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, Genève). Les “coqs” sont des “ponts”, des pièces métalliques qui maintiennent les axes des éléments placés dans le boîtier. Les “bocfil” sont des scies de précision.
[9] P.C. 15110. R.C. 291 (1787) p.176,223. Arch. hosp. Aa 108 f.92, 93 (10 et 18 avril 1787). Arch. hosp. Hd 7 p.156.

Quand Albertine est grosse de huit mois au printemps 1787, elle est “prévenue de paillardise”. Elle est entendue les 26 et 27 février par l'auditeur, alors que le musicien est absent de Genève

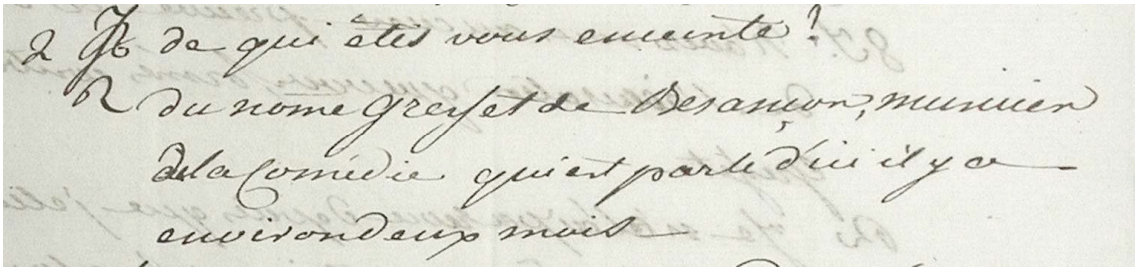

« De qui êtes-vous enceinte ? » « Du nommé Gresset de Besançon, musicien de la Comédie, qui est parti d’ici il y a environ deux mois »
Audition du 26 février 1787 (P.C. 15110, folio 3)

depuis un ou deux mois. Elle fait la demande de pouvoir accoucher à l'Hôpital général, “n'ayant pas le moyen ni ma mère non plus d'en faire les frais”. Albert naît le 30 mars, le choix de son prénom montre l’attachement d’Albertine à son père, qu’elle n’a pas connu. Le 2 avril Gresset passe à Genève et repart pour Fernex. Le 10 avril, l'Hôpital accepte de se charger de l'enfant pour dix louis d'or, à la demande des sieurs Magnin et Soiron qui disent avoir des moyens de pression sur Gresset (il a des dettes). Gresset revient à Genève et répond aux questions de l'auditeur les 28 et 29 avril. Il reconnaît avoir eu des relations avec Albertine, mais conteste être le père. Il déclare que cela fait environ huit mois qu'il n'a plus eu de relation avec elle. Il n'a jamais eu l'intention de se marier et ne lui a rien promis. Cependant “pour ne point avoir de difficulté et pouvoir demeurer dans ce pays où je me plais et pouvoir y exercer mes talents, j'ai mieux aimé payer et faire un sacrifice”. Il montre la quittance de l'Hôpital (qui a reçu le payement avant le 18 avril). Il sait qu'elle a déjà eu un enfant et prétend qu'elle n'a pas fini de payer la nourrice. Elle aurait profité de son absence pour lui attribuer la paternité de ce second enfant. Il soupçonne même un certain Jacoby, qui est à présent à Constance.
Albert est placé en nourrice à Bonne, puis ailleurs à la campagne. Il meurt le 5 janvier 1790 avant l’âge de trois ans.

Troisième enfant : Jérôme Hilaire[10]

Début 1788, Albertine se fait aborder dans la rue par un inconnu. Sa chandelle s’était éteinte et il lui proposa de l’accompagner. Il va avec elle jusqu’au bas des escaliers de son frère, chez qui elle habite à ce moment. Elle fréquente cet homme pendant environ trois mois. Il la retrouve le soir quand elle quitte ses clients. Ils ont fait l'amour la première fois sur un banc de la promenade Saint-Antoine (donc sous les murs de l'Hôpital général) : “la nuit était très noire, il pleuvait un peu et il n'y avait personne”. Une dizaine de fois au total, toujours dehors. Il refuse de dire son nom, son domicile ou son métier, et repousse le moment d'aller parler mariage aux parents d'Albertine. C'était une relation cachée et Albertine n'en parle à personne, pas même à son frère. L'homme cesse de venir la voir quand elle lui annonce sa grossesse.
Elle déménage chez mademoiselle Péchaubeys à la place de Saint-Gervais, qui finit par remarquer qu'elle est enceinte et insiste pour qu'elle se fasse “visiter” par une sage-femme ou un chirurgien. Cela devait être ce dimanche 26 octobre avec Mr Finé. Mais Albertine, enceinte de sept mois, est prise de honte et de désespoir. Elle sort par la porte Neuve, fait un tour dans les jardins puis saute dans le Rhône “dans le dessein de (se) noyer”. Elle reste un quart d'heure dans l'eau peu profonde mais glaciale, la tête hors de l'eau, puis elle se reprend et se hisse sur la

[10] P.C. 15555. R.C. 292 (1788) p. 918, 928, 941. Arch. hosp. Aa 108 f.200, 206.

berge. Le sieur Romilly, jaugeur, la découvre en faisant le tour des jardins. On la porte chez un nommé Colombier, puis à l'Hôpital, avec la “chaise des malades”.
Son frère et sa belle-soeur que l'on a fait chercher assurent qu'elle est de “bon caractère”, et “habile dans son métier de tailleuse”, mais qu'une “faiblesse inouïe la faisait succomber chaque fois qu'elle était poursuivie par un homme”.

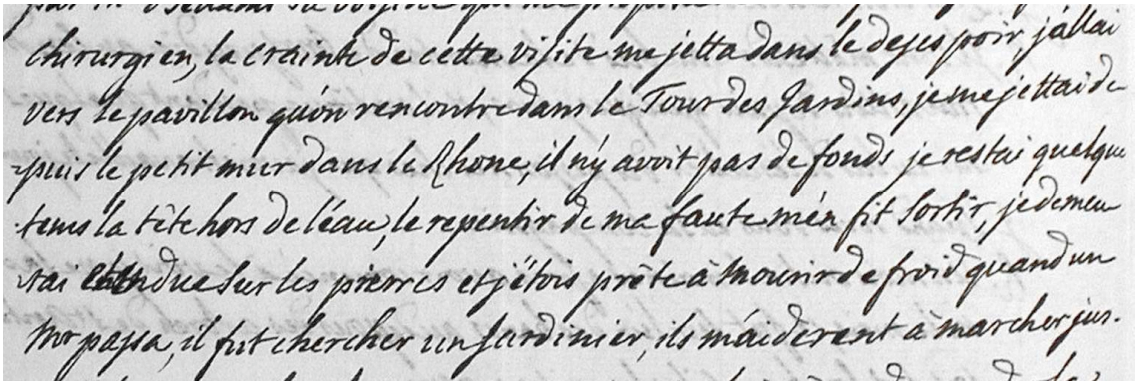

« (…) la crainte de cette visite me jeta dans le désespoir, j'allai vers le pavillon qu'on rencontre dans le Tour des Jardins, je me jetais depuis le petit mur dans le Rhône, il n'y avait pas de fonds, je restai quelque tems la tête hors de l'eau, le repentir de ma faute m'en fit sortir, je demeurai étendue sur les pierres et j'étois prête à mourir de froid quand un monsieur passa (…) »
Seconde audition, du 4 novembre 1788 (P.C. 15555, folio 11 v°)

L'auditeur qui l'entend le premier novembre est stupéfait par son récit. Pour une fois il sort de ses questions routinières et fait un long sermon : tout ceci est absurde, donner foi aux promesses d'un inconnu, cela ne peut être que le fait d'une dévergondée ! Elle répond, en pleurant, qu'elle ne connaît pas le nom de son amant. Elle échappe à la prison, mais doit rester à l'Hôpital jusqu'à nouvel ordre. Le Petit Conseil exige le 3 novembre que l'on “fasse répondre” Albertine.
Le lendemain, elle est à nouveau interrogée. Elle soupçonne son amant d'être “d'une profession de cabinet”[11], ne peut rien dire de plus. Le Petit Conseil décide le 7 novembre qu'elle est chargée de l'enfant, “sauf à elle son recours contre ledit quidam auteur de sa grossesse si elle le découvrait et le faisait connaître”.

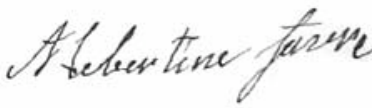

Chaque page du procès-verbal d'audition est signé

Le 12 novembre, la direction de l'Hôpital accepte de se charger de l'enfant à naître.
Nous n'en saurons pas plus sur le père de Jérôme Hilaire, qui naît le 9 décembre 1788 à l'Hôpital général. Sa maman a alors 26 ans.

Ensuite
En 1798, Albertine vit à Genève. A son décès en 1830 (68 ans), Albertine est épicière. Elle semble n'avoir aucun contact avec son fils puisque celui-ci déclare, lors de son mariage un an plus tard, ne pas savoir si elle est morte ou vivante.

[11] **Cabinotier** (horlogerie) : « A Genève, ouvrier travaillant pour la Fabrique, dans un cabinet ; le cabinotier genevois n'était pas nécessairement un horloger; il pouvait être bijoutier, graveur, lapidaire etc., pourvu qu'il travaillât pour la Fabrique et dans un cabinet. » La “Fabrique” est un « terme genevois désignant l'ensemble des corps de métier se rapportant à l'horlogerie. » (Worldtempus).

La famille Favre

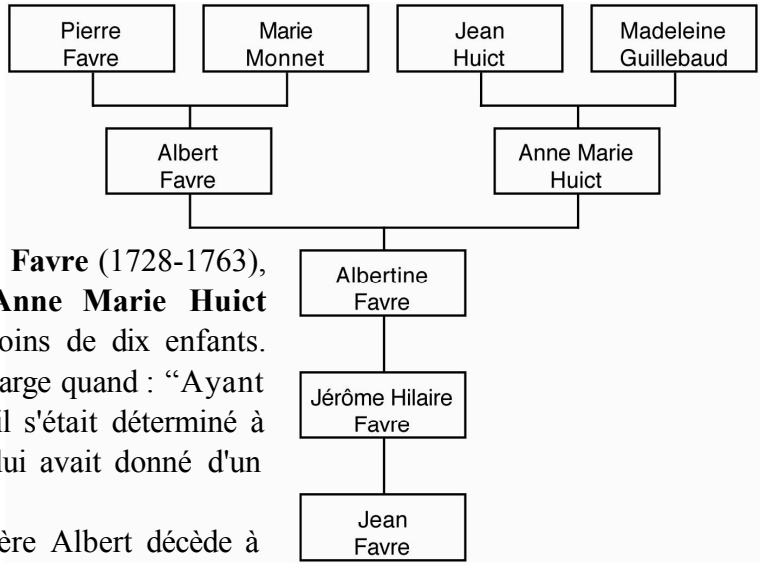

Le grand-père paternel d'Albertine, **Pierre Favre** (1699ca-1750) est venu de Montreux à l'âge de 20 ans pour travailler à Genève, où il est devenu soldat et habitant[12]. Il se marie vers 25 ans et a au moins deux fils, dont **Albert Favre** (1728-1763), le père d'Albertine. Celui-ci épouse **Anne Marie Huict** (1717-1797) en 1749, ils auront pas moins de dix enfants. Albert est joaillier avec neuf enfants à charge quand : "Ayant peine à se tirer d'affaire en cette ville, il s'était déterminé à passer en Amérique sur l'espoir qu'on lui avait donné d'un établissement avantageux"[13].
Marthe Albertine a un an quand son père Albert décède à Port-au-Prince, deux semaines après la traversée de l'Atlantique, ruinant les espoirs d'une amélioration de la situation familiale. Anne Marie place certains de ses enfants chez des parents et amis, et reçoit une aide de l'Hôpital général pendant une dizaine d'années. Elle se remarie avec Daniel Bovet, orfèvre.

La famille Huict

Du côté maternel, les Huict sont des "citoyens de Genève". **Jacques Huict** (1590-?) a acquis la bourgeoisie en 1632. Son petit-fils **Isaac Huict** (1654-1726) est "jaugeur", c'est un officier public chargé de vérifier les contenances. Sa maison est proche du Bourg-de-Four[14]. Le fils d'Isaac, **Jean Huict** (1693-1764), est confiseur. C'est le grand-père d'Albertine. A chaque génération il y a une dizaine d'enfants : les Huict sont nombreux à Genève à cette époque.
Le grand-père d'Albertine a accumulé des dettes. Après le décès de sa première femme, entre 1736 et 1738 il obtient des prêts de l'Hôpital général[15].
Son frère et d'autres parents s'adressent à l'Hôpital général début 1739 pour "implorer la charité" pour trois enfants "que leur malheureux père a abandonnés", trois autres enfants pouvant se tirer d'affaire. Après enquête, il est décidé d'accorder une pension aux trois soeurs Huict, qu'on laissera ensemble. Les autres enfants sont placés dans la famille proche[16].
En 1760, à l'âge de 56 ans, Jean Huict est aidé ponctuellement par l'Hôpital général, puis il demande une pension. On lui répond de vivre avec sa femme, mais celle-ci refuse : "il lui ôterait le peu qu'elle a pour vivre". Cependant on continue à l'aider "par extra" car le Consistoire n'est pas parvenu à infléchir sa femme : "elle craint qu'il ne lui ôte ou lui consume le peu qu'elle a, (il) est d'ailleurs affligé d'une incontinence d'urine". Plus tard, il recevra une

---

[12] **Pierre Favre** : attention aux homonymies, trois autres "Pierre Favre" se marient à Genève entre 1710 et 1722. Quatre sont nés à Genève entre 1689 et 1695 (fils de Pierre, Samuel ou Jacob). P.C. 7303. PC 2ème série 3497.
[13] Lettre d'un pasteur à la direction de l'Hôpital général, expliquant les circonstances de son départ et de son décès. Arch. hosp. Hd 6 p. 228.
[14] Elle porte le numéro 30 sur la planche 9-10 du plan Billon de 1726. Maison et jardin sont entourés d'autres bâtiments, entre les rues Tabazan, Chausse-Coq et des Belles filles, où se trouve l'accès.
[15] Arch. hosp. Aa 96 pp. 458, 463 ; Aa 97 pp. 69, 107, 257.
[16] En janvier 1739, on dit que Jean Huict est à Lyon, en 1744 et 1745 il est encore "absent" de Genève, cependant il se marie à Genthod en août 1739 à Marguerite Baule. Arch. hosp. Aa 99 pp. 56, 64, 326. Arch. hosp. He 24 p. 530.

pension, puis sera accueilli par l'Hôpital, malade, et y mourra en 1764[17]. Dans l'intervalle, sa petite-fille Albertine est née en 1762 et son beau-fils Albert Favre est mort en 1763 à Port-au-Prince.
L'Hôpital général tente de récupérer une partie des sommes versées à titre d'assistance pour cette famille. Un décompte est fait en 1763 : Jean Huict a eu quatre femmes et six enfants dont quatre ont été assistés ; il a promis en 1758 de payer 3219 florins. Ses enfants ont déjà versé 1144 florins et l'Hôpital exige le solde. L'un des fils, Jean Jacques Huict règle sa part en versant un forfait de 20 écus (212.6 florins sur les 585.3 demandés)[18].

3. Les Beuda et les Ebray

Beuda de mère en fille

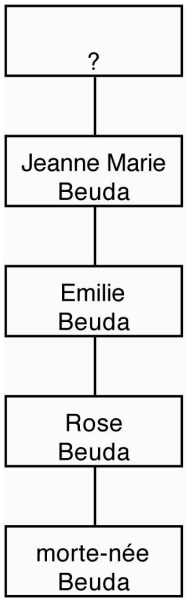

Rose Beuda a eu en 1828 une fille illégitime, morte-née. C'était avant son mariage avec Jérôme Hilaire et la naissance de Jean Favre.
Emilie Beuda a eu quatre enfants illégitimes, tous pris en charge par l'Hôpital général, en dernier les jumelles Rose et Thérèse en 1795.
Jeanne Marie Beuda a eu trois enfants illégitimes, tous pris en charge par l'Hôpital général, dont la seconde est Emilie.
Jeanne Marie est elle-même désignée comme "bâtarde" dans les archives de l'Hôpital. Il y a donc eu quatre générations de femmes qui ont eu un ou plusieurs enfants hors mariage. La dernière, Rose, rompt la chaîne en ayant un premier enfant illégitime mort-né et en se mariant deux ans plus tard avec Jérôme Hilaire Favre.

Jean Etienne, le malchanceux

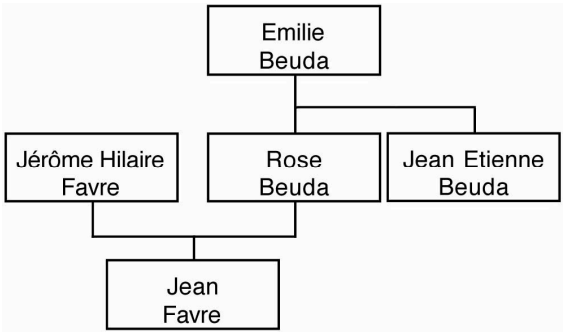

Jean Etienne Beuda (1786-1856) est l'oncle de Jean Favre. Il est le fils aîné d'Emilie Beuda et nous verrons que son père est un marchand qui a violé sa mère. Il est né à l'Hôpital général et a été placé semble-t-il chez la famille Grange à Fillinges[19]. Il est certain que l'Hôpital général s'est chargé de son éducation car il est dit "élève de l'Hôpital". C'est un jardinier, puis un ouvrier agricole qui travaille comme journalier.
Il se marie deux fois et a sept enfants, dont trois au moins seront à l'assistance et cinq meurent très jeunes. Sa première épouse est Lazarine Sulan, la seconde se nomme Louise Sewel. Ces deux femmes ont en commun d'avoir été abandonnées et de travailler comme domestiques.

Lazarine Sulan (1792-1830) est "de parents inconnus, ayant été trouvée exposée à la grande porte de l'Hôpital à Genève" le 18 décembre 1792. On estime qu'elle est âgée de deux semaines. L'hôpitalier lui a choisi un nom inconnu à Genève[20]. Elle épouse Jean Etienne en novembre 1820, il a 34 ans et elle 28 ; elle est enceinte de cinq mois. Elle a sept enfants entre 28 et 37 ans, les derniers sont des jumeaux : Jean Etienne Henri et Gédéon Rodolphe nés le 10

[17] Arch. hosp. Hd 5 pp. 432, 510, 607, 617 ; Hd 6 p. 665
[18] Arch. hosp. Hd 6 p. 665.
[19] Mais aucun versement de pension n'est indiqué dans le *Grand livre des assistés* Arch. hosp Hd 7 p.555.
[20] Il existe quelques mentions de Sulan en France au XVIII[e] siècle, dont un mariage dans l'Ain.

septembre 1829. Elle meurt à l'Hôpital en mai 1830 "fille de parents dont les noms demeurent inconnus".

L'hiver 1829-1830 fut très rigoureux, l'Etat vint en aide à 2500 personnes dans le besoin[21]. Ce qui n'empêcha pas Jean Etienne de voir quatre des siens mourir en quelques mois : Jean, l'un des jumeaux, le 15 décembre (âgé de 3 mois), puis sa fille Christine le 11 janvier (6 ans), puis sa femme le 16 mai et enfin le second jumeau, Rodolphe, le 31 août (9 mois). Il ne lui reste que ses filles Louise (7 ans) et Marie (3 ans) qui sont placées dans d'autres familles[22]. Il se remarie 10 ans plus tard.
En 1832, il est présent lors du mariage de sa sœur Rose. On peut se demander comment le frère et la soeur sont entrés et restés en relations : placés dès leur naissance en divers villages de la campagne, ils n'ont probablement jamais vécu ensemble. C'est vraisemblablement dans les années précédant le décès de leur mère, entre 1810 et 1818, qu'ils ont l'occasion de vraiment faire connaissance. Emilie est alors domestique de "l'hôpitalière" ; Rose est sans doute revenue de Russin où elle était en pension (l'Hôpital a cessé de payer en 1810). Elle a entre 16 et 23 ans et Jean Etienne entre 24 et 32 ans.

Louise Sewel (1800-1854) est exposée le 14 septembre 1800 (le 27 fructidor an 8 selon le calendrier révolutionnaire). On estime qu'elle est âgée de neuf mois. Le nom qui lui est donné est inusité à cette époque, mais existe en Angleterre. Elle est placée en nourrice, puis à la campagne. Mais lorsqu'elle a 10 ans, on la retire car elle a été "maltraitée par ses maîtres". A 16 ans, on la déplace encore. A 25 ans, elle séjourne encore un mois puis quatre mois à l'Hôpital, malade.
Elle est domestique quand elle épouse le veuf Jean Etienne Beuda le 21 mars 1840 (il a 54 ans et elle 40). Elle accouche d'un enfant mort-né le 20 novembre de la même année.
Jean Etienne est assisté par l'Hôpital général une nouvelle fois dès 1852. Il a 66 ans et reçoit une aide financière de 15 francs par mois, ceci jusqu'à son décès à l'âge de 70 ans. Le livre des assistés de l'Hospice général note qu'il a deux enfants : Louise (1822-?) et Marie (1827-1853), sa femme Louise décède en 1854[23].

Emilie, victime d'un marchand drapier

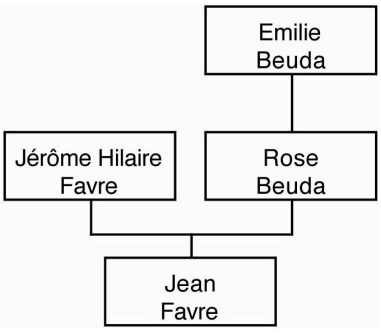

Emilie Beuda[24] (1759-1818) est la grand-maman maternelle de Jean Favre. Sa mère Jeanne Marie Beuda a eu deux autres enfants illégitimes, mais ils n'ont pas vécus. Emilie est née et décédée à l'Hôpital général. Elle est d'abord mise en nourrice à Reignier, puis est placée à Cartigny peu avant ses quatre ans. Elle revient en ville à l'âge de 21 ans, en 1780.

Premier enfant : Jean Etienne[25]
Au début de 1785, Emilie entre au service du sieur Durand Béranger, demeurant dans la maison d'un droguiste aux rues basses. Elle a 26 ans. Peu après, son maître loge **François Saint-André**, marchand drapier. Emilie doit aller dans sa chambre pour faire son lit. En novembre, elle déclarera à l'auditeur : "Il me prit par le milieu du corps, me jeta sur son lit, et y jouit de moi ; comme je continuais à faire son lit chaque jour, il eut ma compagnie souvent au même

[21] Jullien, p. 651.
[22] Elles ne sont pas mentionnées avec leur père aux recensements de 1834 et 1837.
[23] Arch. Hosp. Hd 14 p.66.
[24] Arch. hosp. Fa 13 p.48,100, 14 p.373 , Fa 15 p. 16,44,67,81,133,140,151,162,168,249,321
[25] P.C. 14772. RC 290 (1786) p.64. Arch. hosp. Hd 7 p.555, 14 p.66

lieu". Ceci pendant deux mois, jusqu'à ce que son maître s'en aperçoive et lui interdise de retourner dans la chambre de Saint-André. Il s'agit donc d'un viol.
Alors qu'elle est enceinte de plus de six mois, elle en parle à "une fille de la maison", laquelle en parle au maître, Béranger, lequel la fait aller voir le ministre (le pasteur), ce dernier lui disant de faire sa déclaration à monsieur l'auditeur ! Lors d'un premier entretien le 19 novembre, elle prétend être enceinte d'un domestique prénommé François. Il lui aurait promis de l'épouser et il serait parti.
Emilie comparaît une seconde fois le 14 décembre. Elle se rétracte. François Saint-André et le couple Béranger lui ont dit de cacher la vérité, elle a même reçu deux écus neufs de Saint-André et la promesse d'être récompensée.

Jean Etienne naît le 14 janvier 1786 à l'Hôpital général, qui s'en charge "moyennant finance". Il semble donc que Saint-André ait finalement payé pour cet enfant. Nous avons vu comment Jean Etienne se marie deux fois à des femmes qui ont été abandonnées. Il est assisté par l'Hôpital dans ses dernières années de vie et décède à 70 ans en 1856.

Emilie est accueillie à l'Hôpital général dès fin novembre 1785, un mois et demi avant la naissance de Jean Etienne. Elle y restera 22 mois, jusqu'après la naissance de son second enfant, et encore faudra-t-il un ordre de la Direction pour la faire sortir et l'obliger à aller travailler. Peut-être qu'Emilie désire rester à l'Hôpital parce que sa mère s'y trouve (de 1769 à son décès en 1789) ?

Second enfant : Louis[26]
Louis naît le 30 août 1787 à l'Hôpital général, il y est baptisé le lendemain et immédiatement mis en nourrice. Il est placé chez Lagnu en Faucigny et meurt le 2 janvier 1789. C'est un "bâtard" et aucune indication n'est donnée sur le père.

Après cette naissance et avant sa prochaine grossesse, entre 1787 et 1793, Emilie entre dix fois à l'Hôpital général ! Elle revient chaque fois qu'elle n'a plus de travail (elle est "hors de service" ou "n'a pas de place", ou encore est "renvoyée de sa place") et reste en général quelques semaines. En février 1794, après un séjour d'un an, Emilie ne veut pas sortir de l'Hôpital général "quoique se portant bien". Elle est réprimandée et on lui donne huit jours pour chercher une place[27]. Le lendemain, elle part chez Bernard Chalande à Founex.

Emilie entre encore à l'Hôpital le 19 juillet 1795, "enceinte pour la troisième fois", et y reste jusqu'à son décès en 1818, soit de 35 à 59 ans.

Troisième grossesse : Rose et Thérèse[28]
Délibération de la direction de l'Hôpital général le 27 septembre 1795 : "Le citoyen hôpitalier a rapporté qu'il est né dans la maison le 25 du courant deux filles jumelles bâtardes d'Emilie Beuda et qu'il les a fait baptiser sous les noms de Rose et Thérèse. L'avis a été de s'en charger provisionnellement". Il semble qu'il n'y ait pas eu de procédure pénale contre Emilie cette fois-ci, vraisemblablement à cause des circonstances politiques.
Thérèse est en nourrice à Fillinges, décède à deux mois, un jour après son retour à l'Hôpital général. Rose est en nourrice à Contamine, puis placée à Russin, au moins de 1803 à 1810 (7 à 15 ans). La famille qui l'accueille reçoit au début 9 florins par mois, somme diminuant

[26] Arch. hosp Hd 7 p.534.
[27] Anne-Marie Piuz explique que l'on mange mieux à l'Hôpital qu'en ville quand on est pauvre (p. 135-136). Arch. hosp. Aa 109 p.205 (23 février 1794).
[28] Arch. hosp. Hd 8 p.717, 10 p.291. Arch. hosp. Aa 109 p.311 (27 septembre 1795).

progressivement jusqu'à 5 florins en 1809. On a vu comment Rose a eu un premier enfant illégitime puis s'est mariée à Jérôme Hilaire Favre. Elle décède en 1867 à 71 ans.

Ensuite
A partir du 29 juillet 1797 et jusqu'à son décès, Emilie travaille comme domestique de l'hôpitalier[29]. Elle aura ainsi vécu depuis l'Hôpital la période française et la Restauration, avec l'accueil obligé de centaines de malades militaires français puis autrichiens[30]. Durant cette période, elle côtoie à l'Hôpital général une femme qui sera arrière-grand-mère de Toinette Luquin (la femme de Jean Favre) : Marguerite Guéry est "gouvernante de la grande cuisine" de 1802 à 1819.
A son décès, on précise qu'elle est "non mariée".

Jeanne Marie, épileptique

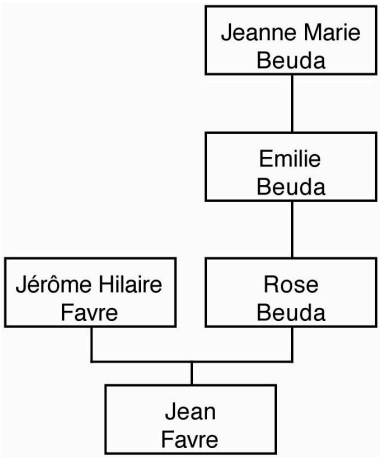

Jeanne Marie Beuda (~1730-1789) est l'arrière-grand-mère maternelle de Jean Favre. Elle est née soi-disant "bâtarde" vers 1730 et décédée à l'Hôpital général en 1789.
Il y a vers 1700 à Cologny/Vandoeuvres une famille Beuda d'ouvriers vignerons qui auront de nombreux descendants, Jeanne Marie est vraisemblablement issue de cette famille, mais rien ne permet de le prouver. Elle est "donnée" à l'Hôpital alors qu'elle a déjà neuf ans. Les archives ne donnent aucune indication sur la mère ou le père.
Elle est placée par l'Hôpital dès le 16 mars 1739 chez Pierre Berlie pour 8 ff par mois, puis à Jussy chez Jean Jacques Pitard à 7 ff dès septembre 1739, puis à Avusy chez Pierre Metra à 6 ff dès avril 1740, puis à Valeiry chez Pernette Deleiderrier à 7 ff dès juin 1740 et 8ff dès juillet 1740. Chez cette dernière, elle restera au moins jusqu'à ses 14 ans[31]. Elle souffre du "haut mal" et tombe souvent : elle est épileptique.

Premier enfant : Marie[32]
Quand elle a 25 ans, Jeanne Marie est placée en pension à Chancy chez André Vallat. Elle y fait la connaissance de **Pierre Laviolette**, valet de monsieur Vonderstrassen.
De cette relation naît Marie le 15 janvier 1757 à Chancy. Elle est baptisée le lendemain à la chapelle de l'Hôpital, puis mise en nourrice chez François Jeannin "à Bran du côté de Langin". Jeanne Marie doit paraître devant le Consistoire pour cette naissance illégitime. Marie décède jeune, avant 1761.

Second enfant : Emilie[33]
Le second enfant illégitime est né le 22.9.1759 à l'Hôpital général. Deux jours après, Emilie est placée en nourrice chez André Duvernay à Reignier. En été 1763, elle passe deux semaines à l'Hôpital à Genève avant d'être placée à Cartigny chez Jean Jacques Dutour. Après cette naissance, Jeanne Marie dut passer trois mois enfermée à la Maison de Correction de l'Hôpital général.

---

[29] Elle servira deux hôpitaliers et deux hôpitalières. L'hôpitalier est Guillaume Ringler jusqu'en mars 1799, puis Isaac Boidard jusqu'à sa mort en 1803, puis Marie Olympe Boidard (la veuve de Isaac, née Oltramare) jusqu'à sa mort en 1812 (assistée par sa fille Anne Pernette), puis Anne Pernette Boidard jusqu'en 1833 (assistée par sa cousine Octavie Oltramare).
[30] Walter Zurbuchen décrit "L'affaire de l'hôpital militaire" (pp. 310-319).
[31] Arch. hosp. He 24 p. 251. Arch. hosp. Aa 97 p. 337. Arch. hosp. Hd 1 p.632.
[32] Arch. hosp. Fa 12 p.199, 200. P.C. 10850.
[33] Arch. hosp. Fa 13 p.48, 300.

Le père est le même que pour le troisième enfant, soit **Jacob Ebray** (elle a 29 ans, lui 21).

Troisième enfant : décédé sans baptême[34]

En janvier 1761, Jeanne Marie est "écureuse" à l'Hôpital général (elle récure les plats) et **Jacob Ebray** est "mitron boulanger" dans la même institution. Elle répond aux questions de l'auditeur : ils ont eu par deux fois des relations, "sous le couvert qui est dans la cour de la discipline", entre 8 et 9 heures du soir. Il lui aurait promis le mariage.

Mais alors qu'elle se déclare enceinte de deux mois, son amant s'est sauvé "en passant au moyen d'une échelle par-dessus la porte de la cour de la discipline qui donne sur la ruelle des Chaudronniers et en fuite alla à Carouge à l'ouverture des portes". Elle sait où il est par un certain Thoire, qui travaille aussi à l'Hôpital. A cette époque, on ne pouvait entrer ou sortir de l'Hôpital sans la permission des portiers, et les portes étaient fermées la nuit.

Jeanne Marie est emprisonnée pour le temps de la procédure, l'auditeur Fatio est allé l'arrêter à l'Hôpital général. L'auditeur l'interroge les 2 et 5 mars 1761. Jacob est cité à comparaître, mais il ne se présente pas. Le Petit Conseil la condamne à être "censurée" (réprimandée), à demander pardon à Dieu et à la Seigneurie, genoux en terre, "aux prisons qu'elle a subis, avec exhortation de se mieux conduire et menace d'être enfermée dans la Maison de Correction si elle ne change pas de conduite, ayant fait précédemment deux enfants conçus en paillardise".

L'enfant naît en août et meurt après une heure seulement.

Ensuite[35]

En 1764 (à 34 ans), elle est placée en pension à Crête chez Ami Ravoire. Ce qui signifie qu'elle a besoin de soins et que l'Hôpital est prêt à payer une pension pour cela. Elle est à nouveau à l'Hôpital général dès le 1er décembre 1769 et y vit jusqu'à son décès le 2 mai 1789, donc de 40 à 59 ans.

Durant cette période, "Monsieur le Directeur Rilliet"[36] puis une dame Dutour payent 21 florins par mois "pour contribuer au bien-être" de Jeanne Marie Beuda. Elle est ainsi « pensionnaire » de l'Hôpital entre mai 1774 et décembre 1778. Dès 1785, elle voit sa fille Emilie qui vit aussi la plupart du temps à l'Hôpital et y donne naissance à deux petits-fils (1786 et 1787). En 1787, elle est dite « imbécile ». Dans le "Livre des morts", il est souligné qu'elle était "bâtarde".

Jacob Ebray, le "mauvais sujet"[37]

Le mitron boulanger qui fait l'amour avec Jeanne Marie Beuda en plein hiver dans la cour de l'Hôpital général se nomme Jacob François Ebray (1738-1790), c'est un arrière-grand-père de Jean Favre. Sa famille est décrite au chapitre suivant.

A 14 ans, il débute un apprentissage de tourneur chez son oncle Jacob Bartan. Mais sa tante se désole un an plus tard : "quelques soins que son mari se donne pour lui enseigner la profession, ce jeune garçon ne peut y réussir à cause de sa paresse et de sa négligence".

En février 1758, il a 19 ans et est accueilli à l'Hôpital "en très mauvais état et presque nu". On le dit "natif", accordant ainsi abusivement un statut d'habitants à la famille Ebray[38]. Il est précisé qu'il "n'a (pas) communié". Il travaillait auparavant comme "bouveiron" (gardien de

---

[34] P.C. 10850. RC 261 (1761) p.170 ; Arch. hosp. Fa 13 p. 12.
[35] Arch. hosp. Fa 13 p.10, 14 p. 151 ; Arch. hosp. Fc 1 p.115.
[36] **Rilliet** : vieille famille genevoise comptant de nombreux notables.
[37] Arch. hosp. Hd 3 p.738, 4 p.117, 5 p.575. Arch. hosp. Fa 12 p.251, 13 p. 12, 286, 14 p. 3, 119, 318, 360, 417.
[38] Jacob est bien né à Genève, mais son père n'a pas payé le droit d'habitation. Il est encore qualifié de "natif" quand il est accueilli à l'Hôpital en 1790, puis dans le Livre des morts.

bœufs), mais son maître la renvoyé car “il a fini son temps”. C’est moins d’un an avant sa première relation avérée avec Jeanne Marie Beuda. Jacob a 21 et 23 ans quand naissent leurs deux enfants illégitimes (1759-1761). Sa mère et son père décèdent en septembre et octobre 1761, à 47 et 53 ans, misérables.

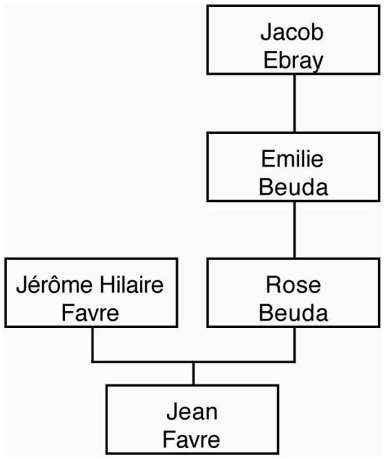

Son exil à Carouge (c'est lui qui s'est enfui de l'Hôpital à l'aide d'une échelle) ne dure pas. De mai 1763 à juillet 1765, il est à nouveau dans l’Hôpital où il a été reçu malade. Le registre des entrées le qualifie alors de “mauvais sujet” et, à nouveau, de “natif”. C’est là qu’il rencontre sa femme Catherine Olivier, enfermée à la Discipline. Ils se marient en janvier 1766. Ils travaillent tous deux à l’Hôpital entre 1768 et 1770. Officiellement ils sont “gouverneur” et “gouvernante” des “chambres Nobles” où sont traités les vénériens, en pratique elle est payée pour ce travail et lui doit “porter l'eau, le bois et toutes les choses nécessaires au service”, sans salaire. Quand ils demandent à être remplacés, la Direction accepte de les “renvoyer” et “puisqu'ils quittent une place qui leur assurait une honnête subsistance, ils ne doivent compter à l'avenir sur aucun secours de la part de cette Maison”[39]. Dès 1777, il semble que Jacob et Catherine ne vivent plus ensemble.
Malgré tout, Jacob sera encore accueilli par l’Hôpital général deux semaines en 1777, en 1780 (durée inconnue), un mois au printemps 1786, puis un an dès septembre 1786. Il est ensuite placé à Epeisses, aux frais de l’assistance. Il revient malade en janvier 1790 et décède le 19 mars[40]. Il n’a que 52 ans et son dernier métier est “coupeur de bois”.
Jacob aura connu deux femmes dans l’enceinte de l’Hôpital, à chaque fois nettement plus âgées que lui (environ 9 et 13 ans d’écart).

Son épouse **Catherine Olivier**[41] est fille de réfugiés français, aidés par la Bourse française. Elle a eu quatre enfants “bâtards” entre 1753 et 1764. Tous placés par l’Hôpital, ses parents ne voulant rien faire pour elle. Pour le dernier, elle passe plus de huit mois enfermée à la Discipline.
Elle est assistée en 1752 (première grossesse), en 1758-1759 (seconde grossesse, argent, pain, aide pour son loyer), en 1759-1760 (maladie), en 1762 (une chute “lui a laissé des infirmités”, elle récupère un de ses enfants, mais doit rester à la campagne pour toucher la pension), en 1765 (à sa sortie de la Discipline), en 1767 et 1768 (hivers). Entre 1768 et 1770, elle travaille à l’Hôpital. Elle reçoit à nouveau une aide financière de l'Hôpital général, d'abord en hiver, puis toute l'année, d'octobre 1777 à mars 1787. Malade, elle est reçue à l'Hôpital en avril 1783.
Elle décède en 1791 à l’Hôpital, à 67 ans, après six semaines de maladie.

[39] Arch. hosp. Aa 105 pp.242, 263, 341, 361, 394. Arch. hosp. Fa 14 p.119.
[40] Le “Livre des morts” indique « François Ebraï, natif, coupeur de bois, 26 ans ». L’erreur sur le prénom peut se comprendre (Jacob François est fils de François). L’âge donné est faux.
[41] Arch. hosp Hd 3 p.783, 4 p.13-14, 5 p.694, 744, 6 p.118, 164, 442, 862. Arch. hosp. Fa 14 p.6, 119, 417. Arch. hosp. Fd 3 rép.

La famille Ebray, bannie

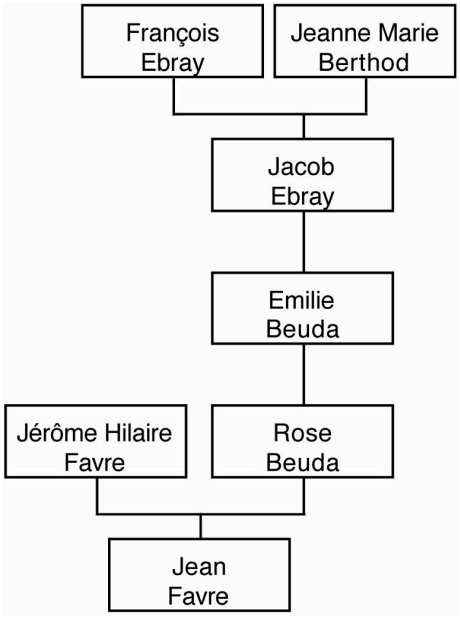

Le père de Jacob se nomme **François Ebray** (~1708-1761). C'est l'un des arrière-arrière-grands-pères de Jean Favre. Il est savetier (cordonnier) et natif de Genolier[42], il a à Genève sept enfants issus de deux lits, nés entre 1733 et 1752

Le patronyme Hebré ou Hébray, désigne un « hébreu » en ancien français[43]. Ebray, Ebraï ou encore Ebrahim sont d'autres variantes utilisées à Genève. Cette famille était-elle encore récemment juive et pratiquante, pour nommer son premier fils Jacob en 1738 ? Les Juifs sont expulsés et interdits à Genève depuis 1490 (comme dans toutes les villes de Suisse), ils ne réapparaissent, à Carouge, qu'en 1782. D'autre part, le prénom Jacob est courant à Genève à cette époque[44]. Les autres prénoms de la famille ne sont pas spécialement juifs. Cette famille porte donc un nom qui rappelle une lointaine ascendance juive.

François Ebray épouse **Louise Santoux** (1702-1735) à Onex en 1732. Ils ont deux filles qui ne vivront pas, en 1733 et 1735. Louise est malade en fin de grossesse début 1735 et reçoit un peu d'argent de l'Hôpital[45]. Elle meurt le lendemain de l'accouchement. Les naissances ont lieu à Genève. Second mariage avec **Jeanne Marie Berthod** (~1715-1761) en 1737 à Vandoeuvres. Naissances à Genève de quatre enfants entre 1738 et 1747.

Déjà en 1735, la Direction de l'Hôpital général ordonne à François Ebray de retourner à Morges lorsque sa femme sera guérie, car il n'a pas payé l'habitation. En juin 1741, il demande un délai et on lui accorde trois mois pour payer. En février 1749 (14 ans après la première injonction), le Moyen Conseil donne l'ordre à toute la famille de quitter la ville, car il n'a toujours pas payé. Simultanément, François et Jeanne Marie font l'objet de plaintes de la part de leur voisinage : ils feraient trop de bruit, surtout la nuit, et ils "contribuent à la débauche" de trois jeunes filles[46]. De février à mai, la famille reçoit chaque semaine une assistance en pain, parfois de l'argent ou des habits. Début mars, Jeanne Marie est comparue devant le Moyen Conseil qui lui a ordonné de quitter la ville "dans la quinzaine". Les semaines suivantes, c'est l'un des fils qui va chercher l'aumône ! Et le mari pendant n'est plus mentionné. Dès fin avril, elle promet plusieurs fois de partir et demande un viatique. Les autorités aimeraient la voir partir à Morges, présumé lieu d'origine de son mari, mais elle dit n'y être jamais allée et n'y connaître personne. Elle dit avoir confié son plus jeune enfant à l'une de ses soeurs, à Genève (Antoine qui a 6 ans et demi ?). Elle se propose d'aller en France,

---

[42] Il est dit natif de Genolier au bailliage de Nyon lors de son second mariage en 1737 et "cordonnier de Genolier" lors d'une délibération de la Direction de l'Hôpital en 1741 (Arch. hosp. Aa 99 p.70). Les autres mentions des archives hospitalières le disent originaire de Morges.

[43] *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Albert Dauzat, Larousse, 1980.

[44] Site de la *Société genevoise de généalogie*, arbre en ligne et base de donnée des décès en ville de Genève (environ 3 à 10 décès par année).

[45] Une fois son mari François Ebray, une autre fois son père Pierre (ou Esaïe) Santoux, reçoit un quart d'écu. Arch. hosp. Aa 96 p. 21, 26.

[46] P.C. 9549, 22-24 février 1749 : La femme Ebray aurait emmené dans un cabaret en bas de la côte de Cologny les sœurs Jeanne et Madeleine Anselme, ainsi que la fille Beljean.

au lieu où son père est né. Finalement elle part "du côté de Jussy" le 19 ou le 20 mai 1749, et reçoit un demi écu (5.3 florins) une fois franchies les portes de la ville[47].
La famille ne s'éloigne pas de Genève, puisqu'un enfant mort-né naît à Chêne-Bourg en 1752.
L'Hôpital général a tout fait pour que cette famille quitte Genève. Mais l'institution devra plus tard quand même venir en aide à Jacob, à Antoine et à leurs parents qui tous reviendront en ville !

Jeanne Marie Berthod, la mère, reçoit treize fois une aide en pain ou en argent entre novembre 1759 et mai 1760 (au total 40 florins). En février 1761, elle reçoit encore deux fois du pain, puis elle est reçue à l'Hôpital le 15 février, malade. Elle est dite "femme délaissée de Fs Ebraï de Morges". Elle est mise en pension le 1er mai chez Barthélémy Caille à Peney pour 15.9 florins par mois. Il semble qu'elle quitte ce lieu à mi-juillet, et reçoit encore une aide en pain le 22 juillet. Le 16 septembre, on constate : "Quoique Ebrahi et sa femme aient été bannis de la ville, la femme Ebrahi est actuellement en ville, dans la dernière misère, très malade, et couchée sur de la paille". L'Hôpital général décide de l'aider pendant sa maladie, elle reçoit 5.3 florins. Elle décède quatre jours plus tard, à 47 ans.

François Ebray décède trois semaines plus tard, aussi à Genève, à 53 ans.

Le frère de Jacob, **Antoine Ebray** (1742-1810) est reçu à l'Hôpital général en mai 1755 sur ordre d'un syndic. Il se trouvait en apprentissage chez un maître cordonnier et le "Commis sur la profession" (l'ancien premier syndic Dupan) a donné l'ordre de l'interrompre car "le père n'a jamais obtenu le droit de protection dans cette ville". La Direction de l'Hôpital tente d'infléchir Dupan, qui répond en novembre (cinq mois plus tard) qu'il ne veut pas. On accorde alors des "hardes" à Antoine. En février 1756, l'oncle d'Antoine se présente avec le maître cordonnier Jean Louis Clerc. Antoine fait un essai de 15 jours, le cordonnier "étant content de sa disposition et de sa capacité", on accepte de le placer là en apprentissage, pour 20 écus blancs et pour trois ans. On verse encore 2.6 florins pour un tablier de peau. Il passe encore brièvement à l'Hôpital général en mai 1759, pour dix jours, malade. Antoine reprend donc le métier de son père.
Il devient maître cordonnier et acquiert le droit d'habitation en 1766, deux mois avant son mariage avec Marie Anne Blaise. Il réussit là où son père avait échoué ! Puis il a dix enfants. L'un d'eux sera "cadraturier"[48]. Un autre est personnage singulier : **Jean Henri Ebray** (1769-?), est franc-maçon initié en 1789 à Genève puis menacé d'arrestation sous la Révolution en 1797. A Besançon dès 1803, il est "Vénérable Maître" de la loge maçonnique jusqu'à sa nomination comme pasteur à l'église française de Bâle en 1808.

4. Qui sont ces pères ?

Les procédures pour paillardise nous ont donné quelques informations sur certains des pères présumés. Il est tentant d'en savoir plus : quelles étaient leurs familles, leurs conditions, leurs origines ?

Le nommé Chapuis

Le tailleur qui met Albertine Favre enceinte en 1782 se nomme **Chapuis**. Il pratique le même métier qu'Albertine. Est-il ouvrier ou maître tailleur ? Est-ce un collègue ou un patron ?

---

[47] Grand livre des assistés. Arch. hosp. Hd 2 p. 599, 617.
[48] **Cadraturier** (horlogerie) : « ouvrier qui fabriquait les cadratures, c'est-à-dire les mécanismes de sonnerie à répétition. » (Worldtempus)

Jean François Gresset

Le musicien qui séduit Albertine Favre en 1786 se nomme **Jean François Gresset**, fils de feu Jean Antoine Gresset, citoyen de Besançon. Il est clairement plus aisé qu'Albertine et paye sans broncher l'Hôpital général, mais semble vouloir soigner sa réputation et les apparences en refusant de reconnaître l'enfant. Les Gresset sont nombreux en Franche-Comté.

François Saint-André

Le marchand drapier qui viole Emilie Beuda en 1785 se nomme **François Saint-André**, de Boffres près de Vernoux-en-Vivarais (Ardèche). C'est lui, peut-être, qui est reçu habitant de Genève en 1774, négociant, fils de Jacques. On trouve quelques Saint-André à Genève depuis 1727, ils sont passementier, maître perruquier, maître graveur ciseleur, fabriquant de rubans de fleuret, apprenti horloger. Ils possèdent une maison à Plainpalais (vendue en 1787). Ce François Saint-André n'a pas laissé de trace chez les notaires genevois. Il semble avoir payé l'Hôpital général pour ses frasques.

Pierre Laviolette[49]

Le valet qui met Jeanne Marie Beuda enceinte en 1756 est un "bâtard" nommé **Pierre Laviolette** (1734-?).

Les grands-parents maternels de Pierre sont **Jacques Laviolette** (~1685-1720) et **Susanne Bourdet** (~1681-1731). Jacques meurt en 1720 déjà, à 35 ans, ses filles ont 9 et 11 ans (deux autres enfants sont morts à l'âge de 5 et 3 ans). En 1727, Susanne Bourdet qui est dans la misère est venue remercier la Direction de l'Hôpital pour le florin et demi pain qu'on lui donne d'assistance par semaine. Elle reçoit du linge et une paire de souliers pour un de ses enfants. En décembre, c'est sa fille cadette (Françoise, 16 ans) qui vient chercher l'aumône. Entre 1729 et 1730 : vingt-deux mentions d'assistance de l'Hôpital général. En janvier 1731, Susanne est malade, elle souffre d'une "fluxion à la tête" et décède peu après, à 50 ans.

Françoise Laviolette (1711-?), la mère de Pierre, est souvent assistée entre 1728 et 1732. Elle est "sans ouvrage", "malade", "encor malade". On l'exhorte à se "conduire sagement", mais en mars 1732 elle est enfermée à la Discipline pour cause de libertinage. Elle en sort en 1733, mais est à nouveau enfermée car elle continue de mener "une vie très irrégulière". Sa sœur Jeanne Marie Laviolette (~1709-1753), est aussi assistée, et par deux fois poursuivie pour paillardise[50].

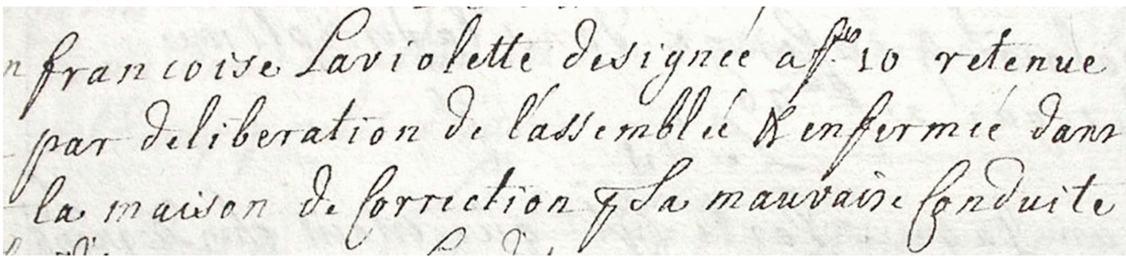

« (…) Françoise Laviolette, désignée à f° 10, retenue par délibération de l'assemblée & enfermée dans la maison de Correction pour sa mauvaise conduite. »
(Registre K des Entrants et sortants de l'Hôpital, 1733-1743, 15 juillet 1733, p. 30)

---

[49] Arch. hosp. Fa 10 p.30, 14 p.23. Arch. hosp. Hd 3 p.709, 4 p.325. Arch. hosp. He 23 p.207, 24 p.388.

[50] P.C. 7561, 7823, 7913, 8121. Arch. hosp. Aa 92 (6 mentions), 93 (48x), 94 (1x), 95 (8x), 96 (1x). Arch. hosp. Fa 10 p.10.

Pierre naît à l'Hôpital général alors que sa mère y est enfermée. Il est mis en pension chez Guillaume Cusinens à Chancy, à 5 florins par mois. Cette pension est renouvelée en 1751 à 2 écus par an, puis en 1752 "pour un an et pour sa vie". En 1753 on décide qu'il continue chez ledit Cusinens, "qui lui donnera un écu de gages et une paire de guêtres jusqu'à la Saint-Pierre prochaine". Il devient serviteur de Pierre Vonderstrassen qui possède un domaine à Chancy[51]. En 1765, il passe un mois à l'Hôpital, malade.

Etienne Finiel

Le père de Pierre Laviolette se nomme **Etienne Finiel**. C'est un tisserand, fils de Etienne Finiel, de Vigan en Cévennes (dans le Gard)[52].

Jacob Ebray

Le parcours de vie de l'amant de Jeanne Marie Beuda a été décrit plus haut, de "bouveiron" à "coupeur de bois". Il a été exclu avec sa famille de l'assistance publique, avant d'être accueilli "presque nu" à l'Hôpital général, d'y travailler, d'y concevoir deux enfants, de le fuir, d'y travailler à nouveau, d'être encore assisté et d'y mourir.

5. Rôles de l'Hôpital général

La saga des aïeux de Jean Favre nous a permis de voir divers rôles de l'Hôpital général dans la cité de Genève au XVIII^{e} siècle.

De la naissance à la mort

Conception

Des liaisons se nouent dans le quotidien plutôt cloîtré de bon nombre des occupants des bâtiments de l'Hôpital, des couples trouvent quelque lieu discret pour s'unir. Jeanne Marie Beuda témoigne en 1761 de sa relation avec Jacob Ebray. Vingt-cinq ans plus tard, sa fille Emilie Beuda a certainement aussi vécu une liaison entre les murs de l'Hôpital. Jacob Ebray a probablement eu des relations avec Catherine Olivier, enfermée à la Discipline, avant de se marier avec elle.

Naissance

Jeanne Marie Beuda accouche en 1761 à l'Hôpital, car elle y vit. Sa fille Emilie met ses quatre enfants au monde à l'Hôpital (entre 1786 et 1795). Albertine Favre demande à être reçue à l'Hôpital pour ses couches car elle n' a pas les moyens de les payer (1787 et 1788).

Certaines femmes n'ont vraiment pas le choix car elles sont enfermées à la Discipline au moment de leur accouchement : Françoise Laviolette en 1734, Jeanne Marie Beuda en 1759 et Catherine Olivier en 1764.

L'Hôpital refuse parfois d'accueillir la femme enceinte : Catherine Olivier est reçue seulement trois jours dans la "chambre des passants" en 1752, on tente de la renvoyer chez ses parents (qui n'en veulent pas et qui dépendent de la Bourse française), on la place chez une veuve avec

[51] **Pierre Vonderstrassen** (1718-1788) est un fils de Jean (1684-1755) qui a été "hôpitalier" de 1742 à 1748, lui-même fils d'André von der Strassen (~1632-1690) reçu bourgeois de Genève en 1669 et originaire de Francfort. Jean et Pierre sont tous deux morts dans leur domaine de Chancy. (Galiffe). Jean a acquis le domaine de Chancy de son beau-frère Michel Léger en 1727.

[52] P.C. 8121. Le nom de famille vient de Finiels, hameau au Pont-de-Montvert en Lozère, à 44 kilomètres de Le Vigan.

une assistance au mois. En 1758 encore on la refuse, mais l'hôpitalier est autorisé à l'assister par extra.

Baptême

Outre tous les enfants nés à l'Hôpital ou abandonnés, certains y sont seulement baptisés. Marie Beuda est née à Chancy le 15 janvier 1757, où sa mère Jeanne Marie se trouve en pension. L'enfant est baptisé à l'Hôpital général le lendemain de sa naissance. Deux jours plus tard, Marie est mise en nourrice. Dans ce cas, l'institution se montre particulièrement efficace. Dans le cas des abandons, c'est l'hôpitalier qui choisit nom et prénom de l'enfant.

Don et abandon[53]

La plupart des enfants nés bâtards sont donnés à l'institution. Une étude estime à 2 % des naissances les enfants placés à l'Hôpital général entre 1745 et 1785.

Les familles ou les pères qui en ont les moyens payent l'Hôpital : c'est le cas de Jean François Gresset et vraisemblablement aussi de François Saint-André.

Les enfants de Jeanne Marie et d'Emilie Beuda, de Catherine Olivier et d'Albertine Favre, sont pris en charge complètement par l'Hôpital. Au XVIII^{e} siècle, c'était le cas pour environ un enfant "donné" sur cinq. Catherine Olivier motive sa demande concernant son fils Léonard (1753) : "ne pouvant continuer à le nourrir elle-même de son lait sans perdre son temps qu'elle emploierait à travailler pour gagner sa vie".

Le cas de Jeanne Marie Beuda est particulier, puisque qu'elle a déjà neuf ans quand elle est reçue à l'Hôpital, et que les documents taisent complètement les noms de ses parents. Il est possible que ceux-ci l'aient donnée au moment où sa maladie devenait de plus en plus visible et handicapante. Seuls 15 % des enfants sont ainsi donnés après un l'âge d'un an.

Les deux femmes de Jean Etienne Beuda ont été exposées : Lazarine Sulan en 1792, Louise Sewel en 1800.

Il semble que l'institution prenne sans discussion sous son aile les rejetons de ses pensionnaires. L'Hôpital général devient la "famille" des enfants qui lui ont été donnés et assume les conséquences quand il y a un problème, comme une naissance illégitime.

Placement

Dès la naissance. Les enfants de l'assistance sont placés d'abord en nourrice, « en pays catholique pour raison d'économie »[54]. Lieux rencontrés concernant cette famille : Bonne, Brens (Bons-en-Chablais), Contamine, Fillinges, Pers, Reignier. « Au sortir du quatrième hiver savoyard, ils sont mis en pension sur "terres de souveraineté" jusqu'à quinze-seize ans »[55]. Lieux rencontrés : Avully, Avusy, Cartigny, Céligny, Chancy, Fillinges, Jussy, Laconnex, Russin, Valleiry.

Cela ne va pas toujours sans mal. Jeanne Marie Beuda est maintes fois déplacée entre 9 et 12 ans. Louise Sewel est "maltraitée par ses maîtres" à l'âge de 10 ans. Pierre Moïse Favre est placé en 1738 à Laconnex chez François Revachy qui doit l'envoyer à l'école, il a 11 ans ; six mois plus tard on apprend qu'il « s'est sauvé de chez eux le jour de l'Escalade dernier »[56].

---

[53] D. Aquillon, p. 204. Dans cette période, il y a 690 enfants accueillis par l'Hôpital, dont 458 abandonnés. L'auteur ajoute que « la pratique du don d'enfant (…) n'a rien d'accidentel ou d'exceptionnel en ce siècle des Lumières ». « Dans un cas sur cinq, l'Hôpital général se mue en institution charitable acceptant d'assumer intégralement ou "provisionnellement" la charge financière de l'enfant », p. 207

[54] Aquillon, p. 222.

[55] *Ibid.*

[56] Arch. hosp. Aa 97 pp. 205, 307.

Enfants. Les familles pauvres ou ayant vu chuter brusquement leurs revenus demandent à l'Hôpital d'accueillir ou de pensionner les enfants qu'elles ne peuvent plus nourrir.
L'enfant peut être placé chez ses propres parents : Catherine Olivier obtient de reprendre son fils Léonard qui était placé à la campagne et l'Hôpital continue de verser la même pension (1763-1764).
Adultes. Ceux et celles et qui ne peuvent devenir indépendants resteront placés (ou accueillis à l'Hôpital) toute leur vie : c'est le cas de Jeanne Marie Beuda (épileptique et vraisemblablement faible d'esprit) et de son premier amant Pierre Laviolette.
Jeanne Marie Berthod a été placée à Peney à 47 ans après deux mois et demi passés à l'Hôpital. Cela pourrait être vu comme une convalescence, si on ne la retrouvait peu après en ville, mourante.

Apprentissage
Pour certains enfants, l'Hôpital accorde une aide en nature ou paye et signe le contrat d'apprentissage. Jacob Ebray débute un apprentissage de tourneur en 1752, l'Hôpital paye hardes, linges et souliers. Son frère Antoine Ebray fait un apprentissage de cordonnier en 1756-1758, l'Hôpital paye 20 écus blancs pour trois ans. Marc Antoine Favre (frère d'Albertine) devient horloger (350 florins, trois ans et demi). Plusieurs enfants de la fratrie Huict sont mis en apprentissage suite à l'abandon de leur père : Jeanne Marie sera tailleuse (1742-1745, 30 écus blancs, 2 ans et demi), Marie sera vuideuse[57] (1742-1744, 28 écus blancs, 3 ans), et Jean apprend le métier de faiseur de boîtes montres (1742-1748, 400 florins, 5 ans).

Travail
Le fonctionnement de l'Hôpital nécessite de nombreux employés. Les personnes qui y sont en pension sont aussi appelées à travailler d'une manière ou de l'autre, selon leurs capacités.
Françoise Laviolette, enfermée à la Discipline, travaille avec les passementiers (1736).
Après sa première grossesse, Jeanne Marie Beuda vit à l'Hôpital et récure les plats à la cuisine (1761). Son ami Jacob Ebray est ouvrier à la boulangerie. Ils ne touchent pas de salaire. Par comparaison, une "écureuse à la grande cuisine" engagée en 1767 reçoit 6 écus de gages, un écu d'étrennes, une paire de souliers et un tablier par an (plus de 70 florins)[58].
Entre 1768 et 1770, on a vu que Jacob et sa femme Catherine Olivier ont été engagés comme

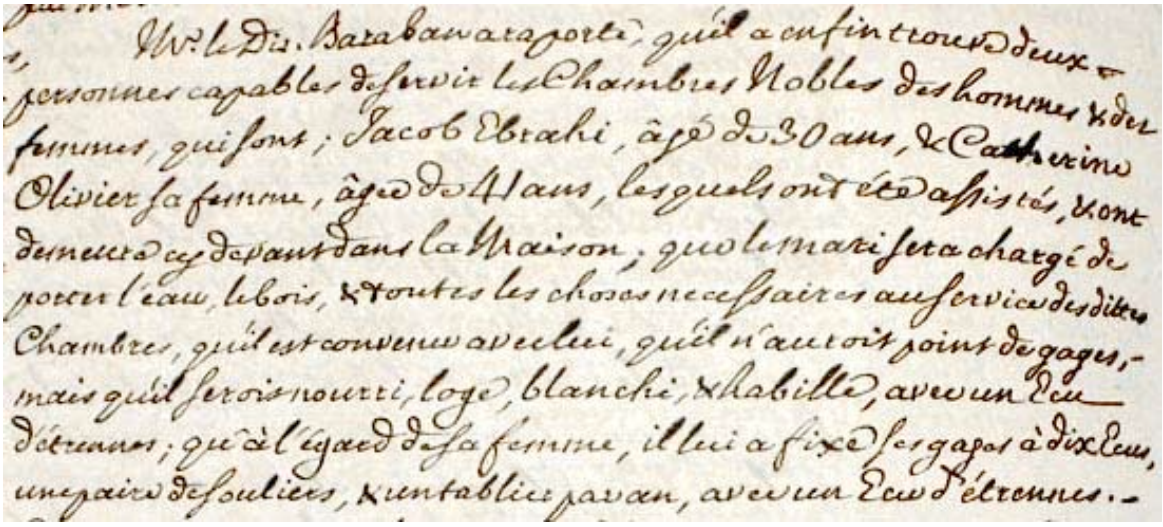
Mr le Dir. Baraban a rapporté, qu'il a enfin trouvé deux personnes capables de servir les Chambres Nobles des hommes et des femmes, qui sont ; Jacob Ebrahi, âgé de 30 ans, & Catherine Olivier sa femme, âgée de 41 ans, lesquels ont été assistés, & sont demeurés cy devant dans la Maison, que le mari sera chargé de pour l'eau, le bois, & toutes les choses nécessaires au service desdites Chambres, qu'il est convenu avec lui, qu'il n'auroit point de gages, mais qu'il seroit nourri, logé, blanchi, & habillé, avec un Ecu d'étrennes ; que à l'égard de sa femme, il lui a fixé ses gages à dix Ecus, une paire de souliers, & un tablier par an, avec un Ecu d'étrennes.-

« Mr le Directeur Baraban a rapporté qu'il a enfin trouvé deux personnes capables de servir les Chambres Nobles des hommes et des femmes … »
(Registre des délibérations, 1765-1772, p. 242)

[57] *Vuideuse* : voir la note 8, page 4.
[58] Arch. hosp. Aa 105 p.154, le 22 juillet 1767, Marie Monia qui remplace Louise Mélan.

« Gouverneur et Gouvernante des Chambres Nobles » (où sont soignées les maladies vénériennes)[59]. En fait la Direction a eu des difficultés pour trouver des personnes pour ce travail pénible et qualifié de “dégoûtant”, elle fait confiance à un homme précédemment qualifié de « mauvais sujet » et à une femme qui a eu quatre bâtards et a passé vingt mois enfermée à la Discipline. Mais un seul salaire sera déboursé, de 10 écus. Quand ils demandent à être remplacés, la Direction accepte de les “renvoyer”. Dans l'esprit des directeurs de l'Hôpital, c'était une faveur que d'engager ces deux exclus : ils vivent comme un affront leur demande de quitter une telle place.
Emilie Beuda est depuis deux ans dans la Maison quand elle est engagée comme domestique de l'hôpitalier, travail qu'elle conservera pendant plus de 20 ans, jusqu'à son décès.

Assistance en habits, pain, loyer, argent
Les aumônes hebdomadaires consistent en pain et en argent. Les demandeurs défilent « devant les directeurs pour demander la charité ou recevoir celle qui a été fixée »[60].
Les personnes suivantes reçoivent une assistance à la semaine, souvent brièvement : Susanne Bourdet (grand-mère de Pierre Laviolette) entre 1727 et 1730, Jeanne Marie Berthod en 1749 et 1759, Catherine Olivier en 1752 et 1761, Jacob Ebray en 1753, Jean Huict en 1760 et Elisabeth Lerisse (4ème femme de Jean Huict) en 1761.
Des aides extraordinaires s'ajoutent aux assistances régulières. Il s'agit le plus souvent d'argent, mais aussi d'habits. Ces “extras” sont versés le plus souvent pour cause de maladie ou de pauvreté. D'autres arguments sont indiqués : femmes enceintes ou en couches (pour payer la sage-femme), apprentissage (complément sous forme d'habits, d'outils), voyage (Jeanne Marie Berthod qui est bannie, Catherine Olivier qui doit retourner à la campagne, à Russin), pour s'habiller (Jacob Ebray), rachat de biens mis en gage ou encore le remplacement du versement d'une pension.

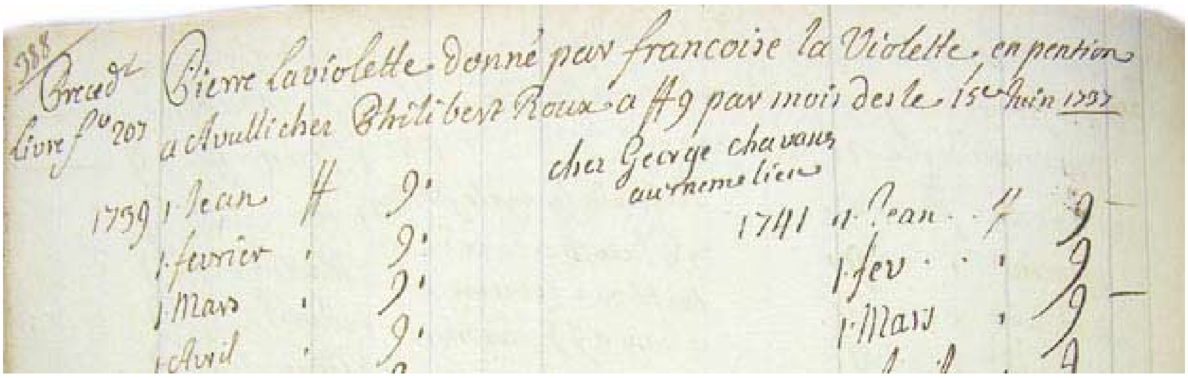

« Pierre Laviolette, donné par Françoise Laviolette, en pension à Avully
chez Philibert Roux à ff 9 par mois dès le 15 juin 1737 (…) »
(Livre des pensions à mois 1739-1742, p. 388)

C'est surtout en hiver que l'on fait appel à l'assistance publique.
Les aides mensuelles, en argent, concernent surtout les nourrices et familles qui ont des pensionnaires. Quand il ne s'agit pas de pension, l'assistance a pour but de compléter une pension, une rente ou un salaire insuffisant. Les bénéficiaires sont des personnes âgées ou malades, des veuves, des enfants orphelins ou abandonnés.

---
[59] Arch. hosp. Aa 105 p.242, 263, 341, 361, 394.
[60] Voir Cahier-Buccelli, pp. 164-167.

Elles sont notées dans de grands livres avec parfois de nombreux détails, parfois des indications lacunaires et confuses. C'est dans l'un de ces livres que l'on apprend que Jeanne Marie Beuda souffrait d'épilepsie.

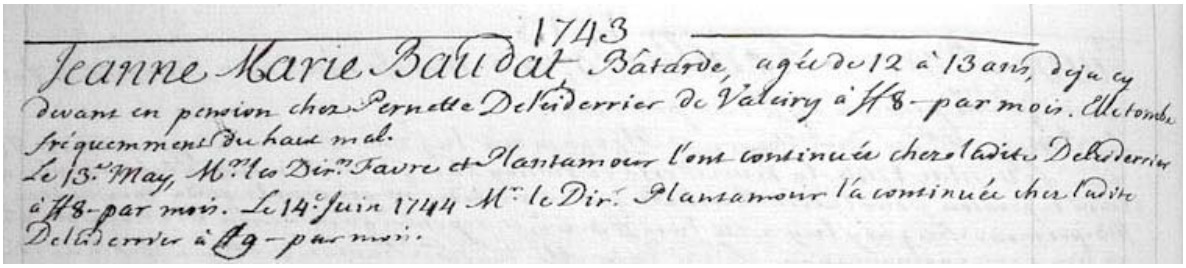
1743
Jeanne Marie Baudat Bâtarde, agée de 12 à 13 ans, déja cy devant en pension chez Pernette Deleiderrier de Valeiry à ff 8 - par mois. Elle tombe fréquemment du haut mal.
Le 13e May, Mrs les Dirs Favre et Plantamour l'ont continuée chez ladite Deleiderrier à ff 8 - par mois. Le 14e Juin 1744 Mr le Dir. Plantamour l'a continuée chez ladite Deleiderrier à ff 9 - par mois.

« Jeanne Marie Baudat, bâtarde, âgée de 12 à 13 ans, déjà cy devant en pension chez Pernette Deleiderrier de Valeiry à ff 8 par mois. Elle tombe fréquemment du haut mal (…) »
(Grand livre des assistés 1743-1746, p. 632)

Les refus sont parfois motivés : Catherine Olivier est « renvoyée à paraître devant Messieurs les Directeurs à la Revue du Mandement » car elle habite à Peney (1762) ; elle n'aura pas d'autre aide si elle garde son enfant pensionné avec elle (1763) ; elle ne reçoit rien pour son loyer « pouvant elle et son mari se tirer d'affaire » (1767). On fait des pressions sur Jean Huict pour qu'il vive avec sa femme (1761).
A Françoise Laviolette, qui demande d'être habillée et promet de rembourser "par le moyen de son salaire" (1736), on oppose refus non motivé.

Prêts

Jean Huict obtient des prêts de l'Hôpital général lorsqu'il tente de sauver sa profession de confiseur (au total 39 écus). Puis il s'enfuit, aggravant ainsi la situation, car l'Hôpital doit assister une partie de ses neufs enfants. A son retour, il signe une reconnaissance de dettes, mais ne peut rien payer, au contraire il est lui-même encore assisté ! Finalement ce sont ses enfants qui payeront une bonne partie de la dette.

Pension

Quand Albert Favre décède à Port-au-Prince, la parenté prend en charge trois des enfants et demande à l'Hôpital d'assister trois des filles (1739-1742). Sa femme qui a les trois derniers enfants à charge est aussi assistée car elle ne gagne pas assez avec sa profession.

Marguerite Guéry était "gouvernante de la grande cuisine" de l'Hôpital, elle est infirme et reçoit une pension qui complète sa faible retraite. Une assistance supplémentaire d'un écu neuf par mois lui est accordée en 1819. En 1824, on décide de regrouper la pension, la retraite et l'assistance en un seul versement de 46 florins par mois.

La Discipline avant 1866, derrière les arbres de la promenade Saint-Antoine et le mur d'enceinte de l'Hôpital

Enfermement[61]

C'est pour cause de paillardise que Jeanne Marie Beuda et Catherine Olivier sont enfermées à la Discipline. L'une y passe trois mois, l'autre plus de 20 mois.

[61] Voir Anne-Marie Barras-Dorsaz.

Françoise Laviolette est enfermée pour libertinage en 1732-1733. Après dix mois, elle demande de pouvoir sortir "pour aller gagner sa vie", on accepte et elle promet de se conduire sagement. Mais comme il a été rapporté qu'elle continue de mener une vie très irrégulière, elle est enfermée à nouveau, près de trois ans. Durant cette période, elle accouche de Pierre. Elle demande de pouvoir circuler librement dans la Maison, cela lui est refusé.

Maladie

Pierre Favre est reçu en 1750 car un médecin et un chirurgien « estiment qu'une opération est nécessaire ». Il décède une semaine plus tard. Jeanne Marie Berthod reçoit un peu d'argent car elle est malade suite à son accouchement (1747).

Souvent la maladie va de pair avec la pauvreté. Jacob Ebray est reçu « en très mauvais état » en 1758, puis malade en 1763. A 52 ans, il est encore accueilli à l'Hôpital, et meurt après deux mois.

Louise Sewel reste cinq semaines à l'Hôpital en janvier 1825, et à nouveau 4 mois l'hiver suivant. Peut-être le terme de maladie cache dans ce cas la difficulté à passer les mois de froidure. Lazarine Sulan est reçue malade à l'Hôpital en décembre 1829, elle y reste deux mois. Elle n'est certainement pas bien guérie car elle revient déjà début mai pour y mourir deux semaines plus tard, à 37 ans.

Mort

Adultes qui décèdent à l'Hôpital : Jeanne Marie Berthod (1761), Jean Huict (1764), Jeanne Marie Beuda (1789), Jacob Ebray (1790), Catherine Oliver (1791), Emilie Beuda (1818) et Lazarine Sulan (1830). Jeanne Marie et sa fille habitent à l'Hôpital au moment de leur décès, les autres y sont accueillis car âgés et malades.

Trois jours après le décès de Jeanne Marie Berthod, son fils Antoine Ebray se présente à l'Hôpital général et demande "les hardes de la défunte", ce qui est accordé.

Gestion

Dossiers

L'institution tient mémoire des décisions de sa Direction, des personnes qui entrent et sortent dans la Maison, des salariés, des pensions et des aumônes versées, des contrats passés. Des renvois permettent de suivre le parcours d'un assisté. Le nom du conjoint est souvent indiqué, et parfois les femmes ne figurent que sous le nom de leur mari.

Dans le Grand livre des assistés sont souvent mentionnés les noms des parents : conjoints, parents ou enfants. Ce sont des sources potentielles d'aide, pour placer la personne assistée dans sa famille, ou pour demander un remboursement de l'assistance. Les dates de naissance ou de décès de la parenté sont parfois mentionnées.

Le statut de bâtard est systématiquement indiqué. On trouve aussi des mentions telles que : "enfant de la Maison", "élevé par la Maison" ou "élève de l'Hôpital". Le statut juridique, étranger, citoyen, habitant ou natif, est aussi indiqué. La profession est peu significative pour les décisions de la Direction[62], cependant elle est quelquefois mentionnée dans le Livre des assistés.

[62] D. Aquillon, p. 207-208 : Les professions ne dépendent pratiquement plus du statut juridique.

Par exemple, concernant Catherine Olivier en janvier 1767, la mention qui est faite au Grand livre des assistés débute avec une description du contexte[63] :

> **Jacob Ebrahi**, né en Ville, Manœuvre, Livre **E** fº 575
> élevé par la Maison, fils de feu François Ebrahi, de Morges, savetier, assisté à fº 535, sa femme née Catherine Olivier, Native, âgée de 40 ans, cy-devant Disciplinière, ayant eu quatre bâtards, assistée à fº 164.

La référence à la page 575 du livre E renvoie au précédent livre, lorsqu'en 1758 Jacob fut accueilli et habillé. L'objet de cette entrée de 1767 n'apparaît qu'ensuite :

> Le 7 Janvier, la femme Ebrahi s'étant présentée, demandant du secours ; on a autorisé Mr l'hospitalier à l'assister. (…)

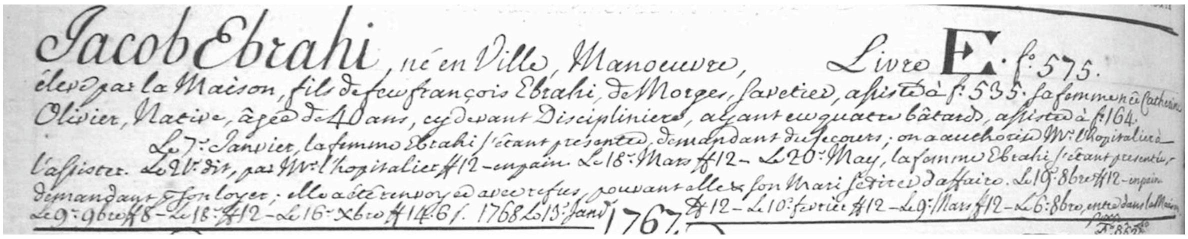
Jacob Ebrahi, né en Ville, Manoeuvre, Livre E. f° 575.
élevé par la Maison, fils de feu François Ebrahi, de Morges, savetier, assisté à f° 535. sa femme née Catherine Olivier, Native, âgée de 40 ans, cy-devant Disciplinière, ayant eu quatre bâtards, assistée à f° 164.
Le 7e Janvier, la femme Ebrahi s'étant présentée, demandant du secours ; on a autorisé Mr l'hospitalier à l'assister.

(Livre F du Grand livre des assistés, page 442)

Droits d'habitation

L'Hôpital tente durant quatorze ans d'obtenir le paiement des droits d'habitation de François Ebray, sans succès. Après le bannissement de la famille en 1749, Jacob et son frère Antoine sont à nouveau en ville et aidés par l'Hôpital pour leurs apprentissages. L'Hôpital s'oppose à la volonté d'un notable qui veut empêcher l'apprentissage d'Antoine arguant que "le père n'a jamais obtenu le droit de protection dans cette ville". L'Hôpital assiste encore Jacob dès 1758 (20 ans), le qualifiant abusivement de "natif". Sa mère est assistée en 1759-1761, vu son extrême pauvreté et bien qu'elle ait été bannie de la ville. Antoine acquiert le droit d'habitation en 1766, il a 24 ans et va se marier.

Certificats

L'Hôpital délivre des certificats de naissance, par exemple pour le mariage de Jean Etienne Beuda : « La Direction certifie que Jean Etienne, fils naturel d'Emilie Beuda, est né le 14 janvier 1786, à l'Hôpital où il a été élevé ». Et l'institution donne son accord : « La Direction déclare de plus qu'elle ne met aucune opposition au mariage que le susdit Jean Etienne Beuda se propose de contracter avec Lazarine Sulan, aussi élevée par l'Hôpital »[64] (ils ont 34 et 27 ans). Elle agit ainsi en tant qu'autorité parentale, pour des enfants qui lui ont été, l'un, "donné", et l'autre, "abandonné".

6. Les liens familiaux

Les grands-parents

Dans les familles pauvres, les enfants ont rarement des grands-parents. D'une part, une partie des pères et des grands-parents sont inconnus, d'autre part ils meurent plutôt jeunes ou bien l'intervalle entre les générations est plutôt long.

---

[63] Arch. hosp. Hd 6 (Livre F du Grand livre des assistés) p. 442.

[64] Registre des mariages de Plainpalais, 25 novembre 1820, document annexé : "Extrait des registres de la Direction de l'Hôpital". La naissance de Lazarine est certifiée par un "Extrait des registres des baptêmes de la Ville et République de Genève, administrés au Temple de l'Hôpital".

C'est du côté de la maman d'Albertine, Anne Marie Huict, que nous trouverons des grands-parents qui ont pu jouer un rôle de transmission intergénérationnelle. Les Huict forment une famille de citoyens aisés jusqu'au moment des déboires du confiseur Jean Huict.

Les parents

Les enfants donnés à l'Hôpital perdent en principe le lien avec leurs géniteurs. Etant placés à la campagne, ils n'ont plus de relation avec leur mère.
Le cas de Catherine Olivier semble exceptionnel, qui a donné son fils Léonard Dupin à l'Hôpital en 1753 puis obtient de l'avoir à nouveau avec elle quand il a neuf ans (elle touche sa pension). Ils vivent ensemble à Peney durant neuf mois.
Qu'elles ont été les relations entre Emilie Beuda et sa mère, qui se croisent à l'Hôpital général entre 1785 et 1789 ? Emilie a entre 25 et 29 ans, elle donne naissance à deux enfants en 1786 et 1787. Jeanne Marie a entre 55 et 59 ans.
Jérôme Hilaire, lors de son mariage en 1831, semble tout ignorer de sa mère Albertine Favre, pourtant décédée un an plus tôt à Genève.
L'Hôpital tente d'obtenir le soutien des parents de Catherine Olivier alors qu'elle était enceinte de Léonard, en décembre 1752. Mais ils refusent de la recevoir, malgré la menace de suppression de l'assistance.
Même lorsque la situation familiale est meilleure, les décès suite aux accouchements font que de nombreux enfants ne connaîtront pas leur mère. Maurisa Chappuis, femme de Jacob Huict, meurt à 31 ans suite à sa quatrième grossesse (1686). Jeanne Destral, femme d'Isaac Huict, meurt à 35 ans suite à la naissance de son dixième enfant (1692).

Les couples

Nous savons que Jeanne Marie Berthod est délaissée par son mari François Ebray (après vingt-quatre ans de mariage), que Catherine Olivier et Jacob Ebray ne vivent plus ensemble (après onze ans de mariage), que la quatrième épouse de Jean Huict, Elisabeth Lerisse, refuse de le prendre chez elle (après moins d'une année de mariage).

La généalogie

Nous avons suivi un fil rouge dans l'histoire de Genève en partant de Charlotte Favre, née en 1866. La consultation des registres d'état-civil nous a permis de nommer une partie de ses aïeux et de leur cousinage, jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle. Leurs origines sont diverses et leurs (més-)aventures nombreuses, comme l'ont révélé les archives hospitalières et judiciaires.
Le témoignage fait devant un officier de justice remplace parfois l'absence de traces dans l'état-civil. C'est ainsi que la famille du savetier Ebray entre dans notre ascendance !
La recherche généalogique donne une famille à une partie de ces "enfants de la Maison", donnés à l'assistance. Nous voyons des liens, sur plusieurs générations, là où les principaux intéressés vivaient avec difficulté le quotidien, espérant une aumône de l'Hôpital général.

Michel Mégard, Onex, en décembre 2006

7. Annexes

Patronymes

Liste des familles rencontrées dans cette étude.

Côté paternel de Charlotte Favre

Les diverses orthographes utilisées à cette époque sont indiquées ici ; en premier vient celle qui a été retenue dans ces pages.

- Berthod — Berthoud, Bertoux, Bertou, Bertout, Bartou, …
- Beuda — Beudat, Beudah, Beuday, Beudet, Bauda, Baudat, …
- Blanchet
- Bontissier
- Cant
- Ebray — Ebrahi, Ebraï, Ebrail, Ebrahy, Ebrahim, Hebray, Hebrair, …
- Favre
- Finiel
- Fontaine
- Huict — Huit, Huicte, Huitz, Huis, Vuict, Vuit, Vuiche, Wuis, Wict, Wiche, …
- Guillebaud — Guillebaut, Guillebeau, Guillibaud
- Laviolette
- Magne
- Monnet — Menet

Côté maternel de Charlotte Favre

Barbaz, Beau, Crosat, Evêque, Guéry, Henrioud (de Neuchâtel), Luquin, Nal et Tavel.

Sources

Articles et monographies

L'Hôpital général

Louis-Courvoisier, Micheline, *Soigner et consoler : La vie quotidienne dans un hôpital à la fin de l'Ancien Régime (Genève 1750-1820)*, Ed. Georg, Chêne-Bourg, 2000.

Louis-Courvoisier, Micheline, "Les archives hospitalières genevoises et l'histoire de la médecine sous l'Ancien Régime", Genève, 1993, in : *Bulletin SHAG*, Tome 21 (1991), pp. 3-12.

Lescaze, Bernard (éd.), *Sauver l'âme, nourrir le corps ; de l'Hôpital général à l'Hospice général*, Hospice général, Genève, 1985.
En particulier :
Barras-Dorsaz, Anne-Marie, "Un mode de répression genevois aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles : la maison de discipline", pp. 77-112.
Aquillon, Daniel, "(…) Le don et l'abandon d'enfants à l'Hôpital au XVIII^{e} siècle", pp. 203-228.
Cahier-Buccelli, Gabriella, "L'Hôpital (…) à une époque charnière (1676-1712)", pp. 153-173.
Lescaze, Bernard, "Le carnet d'un enfant assisté à l'Hôpital en 1764", p. 229-232.
Zurbuchen, Walter, "L'hôpital général de Genève au temps de la Révolution et de l'Empire", pp. 295-325.

Lescaze, Bernard, *Genève : sa vie et ses monnaies aux siècles passés*, Crédit Suisse, Genève, 1981.
En particulier :
"La vie d'un manœuvre", pp. 64ss.

Piuz, Anne-Marie, *A Genève et autour de Genève aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles : Etudes d'histoire économique*, Ed. Payot, Lausanne, 1985.
En particulier :
"L'alimentation hospitalière au XVIII^{e} siècle", pp. 124-138, 1980.
"Aspects économiques de la charité", pp. 247-261, 1969 et 1978.

Genève

Encyclopédie de Genève : Tome quatrième Les institutions politiques, judiciaires et militaires, Genève, 1985.

Binz, Louis, *Brève histoire de Genève*, troisième éd., Genève, 2000.

Galiffe, James, *Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, Genève, 1908.

Jullien, *Histoire de Genève racontée aux jeunes genevois*, Genève, 1889 (nouvelle édition).

Perrenoud, Alfred, Perret, Geneviève, *Livre des Habitants de Genève (1684-1792),* Genève, 1985.

Archives d'Etat de Genève (AEG)

Archives hospitalières

Archives de l'Hôpital général	[Arch. hosp.]
Registre des délibérations	Aa 76, 92 à 99, 105, 108, 109 (1695-1798)
"Actes et contrats"	Cb 6 (1742-1747)
"Livre des entrées et sorties"	Fa 9 à 18 (1726 à 1834)
"Liste des pensionnaires de la maison"	Fc 1 (1802-1819)
"Liste des gagés de l'hôpital"	Fd 3 (1747-1787 & 1816-1820)
Répertoire général du "Grand livre des assistés"	Hd 17 (1788-1869)
"Grand livre des assistés"	Hd 1 à 14 (1743-1856)
"Pensions à mois"	He 21 à 24 (1729-1742)

Registre F du Grand livre des assistés de l'Hôpital général
de Genève (1762-1788)

Archives judiciaires

Dossiers de procédures et d'enquêtes pénales, soit « Procès criminels »	[P.C.]
Jean Beuda	P.C. 2617 (1623-1624)
Jeanne Marie Beuda (& Jacob Ebray)	P.C. 10850 (1761)
Emilie Beuda (& François Saint André)	P.C. 14772 (1785)
François Ebray et sa femme	P.C. 9549 (1749)
Jean Henri Ebray	P.C. 18210 (1795)
Albertine Favre (& Jean François Gresset)	P.C. 15110, PC 15555 (1787-1788)
Pierre Favre	P.C. 7303, PC 2ème série 3497 (1725-1732)

Etat-civil

Répertoires	[E.C.]
Microfilms	[Mi]

Notaires

Analyse des minutes des notaires du XVIII^{e}, tables

Recensements

Recensements	1797, 1798 1816, 1822, 1828, 1834, 1837, 1843
Bulletins des ménages	1882-1903

Décisions des autorités

Registres du Conseil	[R.C.]
Jeanne Marie Beuda	R.C. 261, p. 170 (1761)
Emilie Beuda	R.C. 290, p. 64 (1785)
Albertine Favre	R.C. 291, p. 176, 223 (1787) ; R.C. 292, p. 918, 928, 941 (1788)

Sur le web

Etat-civil

Base de donnée des décès en ville de Genève, 1685-1844, publiée sur le site de la *Société genevoise de généalogie*	www.gen-gen.ch

Divers

Geneanet (Ebray Jean Henri, Sewel, Sulan)	www.geneanet.org
Racines Francs-comtoises (Gresset Jean François)	216.22.5.4/cgi-bin/gw.cgi?b=racines
Histoire des Juifs à Genève et en Suisse	jean.plancon.site.voila.fr/ www.cicad.org/index.php?id=122
L'horlogerie à Genève	www.worldtempus.com

Charlotte Favre au centre, avec son mari et ses sept enfants
Assise à droite ma grand-maman, avec sur ses genoux mon papa Henry Mégard
(été 1921)

Selon l'appel aux dons de Caritas en 2006,
« près de 4 % de la population genevoise dépend
de l'aide sociale dans notre canton ».

Arbres généalogiques

Ascendants de Jean Favre

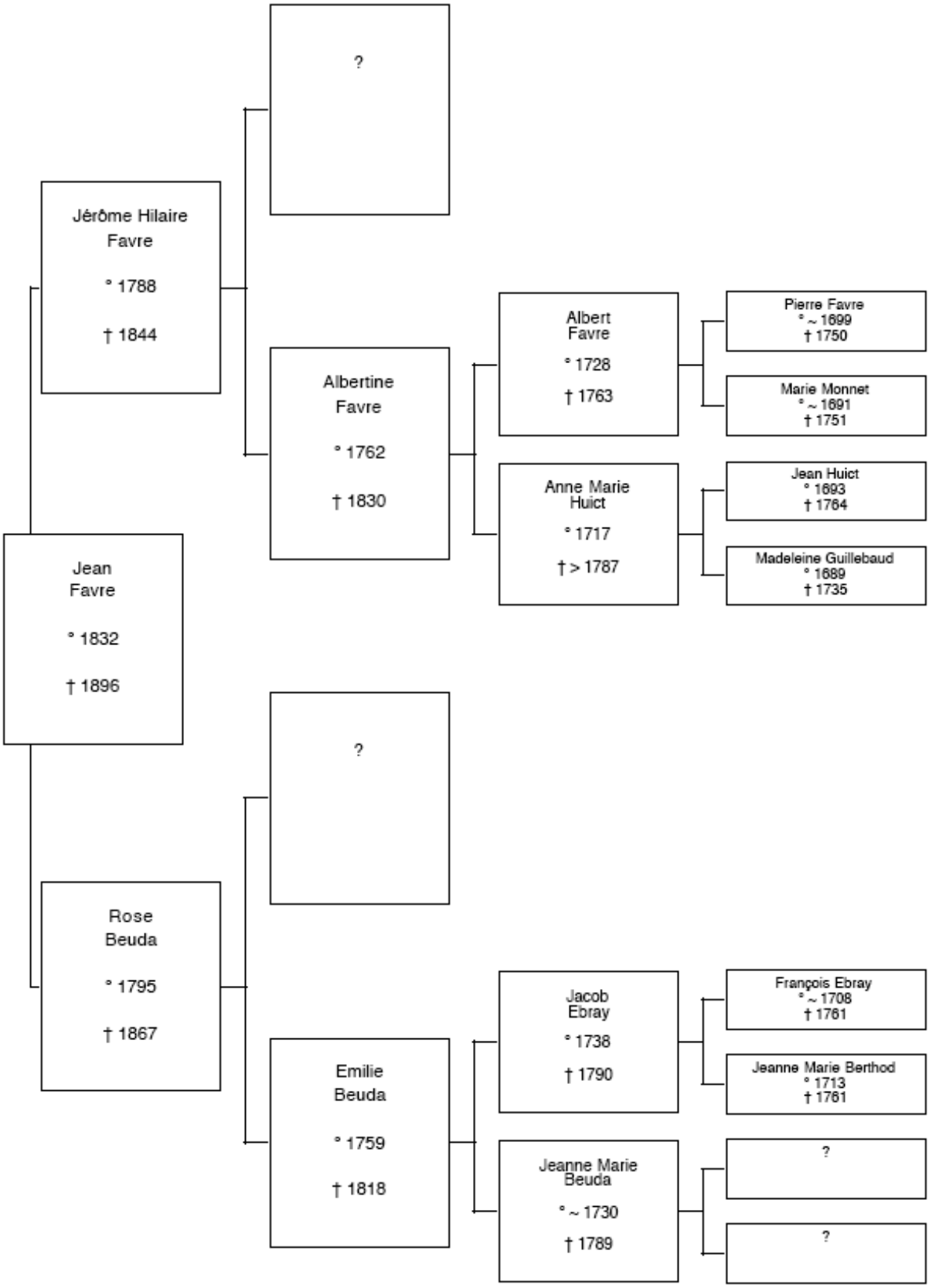

Ascendants de Toinette Luquin

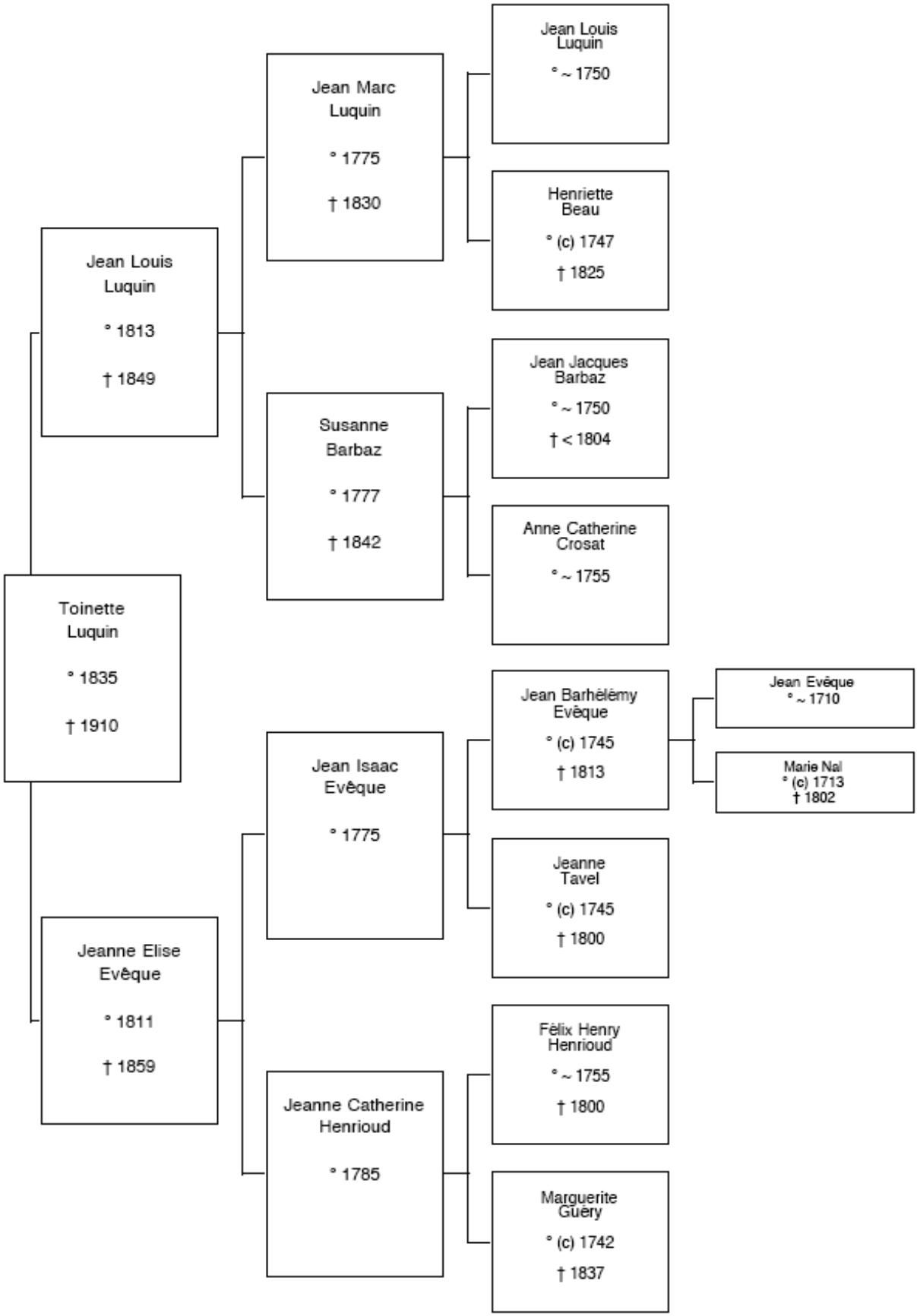

Table

1. La famille de Jean Favre et Toinette Luquin 1
    - Une famille genevoise 1
    - Jérôme Hilaire et Rose : bien des ressemblances 2
    - Une famille pauvre 2
    - L'assistance publique 2
    - Le délit de paillardise 3
2. Les Favre et les Huict 4
    - Albertine, sa “faiblesse inouïe” 4
    - La famille Favre 7
    - La famille Huict 7

Les Beuda et les Ebray 8
    - Beuda de mère en fille 8
    - Jean Etienne, le malchanceux 8
    - Emilie, victime d'un marchand drapier 9
    - Jeanne Marie, épileptique 11
    - Jacob Ebray, le “mauvais sujet” 12
    - La famille Ebray, bannie 14

4. Qui sont ces pères ? 15
    - Le nommé Chapuis 15
    - Jean François Gresset 16
    - François Saint-André 16
    - Pierre Laviolette 16
    - Etienne Finiel 17
    - Jacob Ebray 17
5. Rôles de l’Hôpital général 17
    - De la naissance à la mort 17
    - Gestion 22
6. Les liens familiaux 23
    - Les grands-parents 23
    - Les parents 24
    - Les couples 24
    - La généalogie 24
7. Annexes 25
    - Patronymes 25
    - Sources 25
    - Arbres généalogiques 28